

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté de lettres et des langues

Département de français



Mémoire de Master II

Option : science du langage

Intitulé

***Les attitudes et les représentations des étudiants citadins
vis-à-vis des pratiques langagières des étudiants ruraux et
vice versa***

Présenté par :

Mlle OUSSAID Tassadit

Dirigé par :

Mme BENNAFA Samira

Devant le jury composé de :

Mme AIT MOULOUD Lwiza M.A.A Présidente UMMTO

Mme BENNAFA Samira M.A.A Promotrice UMMTO

Mme HALOUANE Tanina M.A.B Examinatrice UMMTO

Promotion : 2016/ 2017

Remerciements

Je tiens à remercier ma promotrice Mme BENNAFA de m'avoir initiée à la sociolinguistique urbaine. Qu'elle soit remerciée de sa gentillesse, ses encouragements, ses conseils judicieux et sa disponibilité.

Si ce travail a pu aboutir, c'est grâce à son soutien.

J'adresse ma gratitude aux membres de jury d'avoir pris le temps de lire ce manuscrit ;

Mme AIT MOULOUD en tant que présidente et Mme HALOUANE en tant qu'examinatrice.

Je remercie tous les étudiants qui ont accepté d'être enregistrés, sans eux, le travail ne serait pas réalisé.

*A toutes les personnes qui me sont chères,
Je dédie ce travail.*

Table des matières

Introduction.....:	5
--------------------	---

Chapitre I

Considérations théoriques et méthodologiques

1. Le profil socio-historique de la ville de Tizi-Ouzou.....	10
1.1. Naissance de la ville.....	10
1.2. Urbanisation.....	11
1.3. Extension.....	12
1.4. Origine de la population.....	14
2. Définition des concepts théoriques relatifs à notre étude	14
2.1. Les représentations langagières.....	14
2.2. Les attitudes langagières.....	15
2.3. Le discours épi linguistique.....	16
2.4. La glottophobie.....	16
2.5. La glottophilie.....	17
2.6. La glottomanie.....	18
3. Les principales fonctions de la langue.....	19
3.1. La langue facteur véhiculaire.....	19
3.2. La langue facteur d'exclusion/ inclusion sociale.....	21
3.3. La langue facteur de dévoilement identitaire.....	22
3.4. La langue facteur grégaire.....	23
4. Les marques de subjectivité langagière selon Orichionni.....	23
4.1. Les déictiques.....	24
4.1.1. Les indices personnels.....	24
4.1.2. Les indices spatio-temporels.....	25
4.1.3. Les indices de monstration.....	26
4.2. Les subjectivèmes.....	26
4.2.1. Les affectifs.....	26
4.2.2. Les évaluatifs.....	26
4.3. La modalisation.....	26
4.3.1. La modalité épistémique.....	27
4.3.2. La modalité déontique.....	27
4.3.3. La modalité appréciative.....	27

5. Cadre méthodologique et disciplinaire.....	29
5.1. L'enquête.....	29
5.2. Le nombre des enquêtés.....	29
5.3. Les questions de l'entretien.....	30
5.4. Le cadre spatio-temporel de l'enquête	31
5.5. La langue de l'entretien	32
5.6. Les difficultés rencontrées	32
5.7. La transcription.....	32

Chapitre II

Analyse et traitement des données

1. Les préférences linguistiques de chaque catégorie.....	35
1.1. Les citadines.....	35
1.2. Les citadins.....	37
1.3. Les rurales.....	39
1.4. Les ruraux.....	42
Conclusion.....	45
2. Les critères définitoires de chaque catégorie.....	51
2.1. Les caractéristiques des pratiques langagières des ruraux selon les citadins.....	51
2.1.1. La langue utilisée	51
2.1.2. Le lexique choisi.....	52
2.1.3. L'accent adopté.....	53
2.2. Les caractéristiques des pratiques langagières des citadins selon les ruraux.....	54
2.2.1. La langue utilisée.....	54
2.2.2. Le lexique choisi.....	54
2.2.3. L'accent adopté.....	55
Conclusion.....	55

Chapitre III :

Analyse des attitudes et des représentations

1. Les attitudes et les représentations des étudiants citadins vis-à-vis des pratiques langagières des étudiants ruraux.....	58
1.1. Les attitudes et les représentations des citadines à l'égard des langues employées par les ruraux.....	58

1.1.1. La langue kabyle.....	58
1.1.2. La langue arabe.....	59
1.1.3. La langue française.....	60
1.2. Les attitudes et les représentations des citadins à l'égard des langues pratiquées par les ruraux.....	60
1.2.1. La langue kabyle.....	60
1.2.2 La langue arabe.....	61
1.2.3 La langue française.....	61
2. Les attitudes et les représentations des étudiants ruraux à l'égard des pratiques langagières des citadins.....	61
2.1. Les attitudes et les représentations que se font les rurales à l'égard des langues employées par les citadins.....	62
2.1.1. La langue kabyle.....	62
2.1.2. La langue arabe	62
2.1.3. La langue française	63
2.2 Les attitudes et les représentations des ruraux à l'égard de langues employées par les citadins.....	64
2.2.1. La langue kabyle.....	64
2.2.2. La langue arabe.....	64
2.2.3. La langue française.....	66
Conclusion.....	67
Conclusion générale.....	70

Bibliographie

Questionnaire

Annexes

Introduction

Né de son histoire et de sa géographie, la ville de Tizi-Ouzou est caractérisée par son plurilinguisme. Cette situation dont jouit cette ville se manifeste par le contact de différentes langues. Les locuteurs se retrouvent face à la coexistence de trois langues différentes, l'arabe tizi-ouzouéen, dit aussi « zdimoh », considérée comme une forme linguistique hybride, parlée particulièrement par les habitants de la haute ville. Le kabyle, langue principale utilisée dans cette région (Tizi-Ouzou), à ces deux langues maternelles de ces locuteurs, s'ajoute la langue française, considérée comme langue étrangère, mais qui occupe une place importante et privilégiée dans plusieurs relations communicatives.

En attribuant ces différentes appellations (kabyle, français et arabe) à ces trois langues, les habitants de cette ville et ceux qui la fréquentent se hiérarchisent et s'identifient selon la langue qu'ils pratiquent. « *La production de marques et le réinvestissement de traces à caractère linguistique (signalétique, parlures, langues) a pour logique la reconstruction permanente des identités, l'affirmation d'une légitimité, dans la dimension spatiale* » (T. BULOT, 2006 :12).

Les locuteurs de la ville de Tizi-Ouzou s'approprient et territorialisent les lieux en fonction des façons de parler qu'ils attribuent à eux-mêmes et aux autres. A cet effet, ne pas s'aligner sur la norme d'une langue ou d'une variété de langue attendue par les destinataires constitue un facteur de relégation et d'exclusion sociale.

Disposant d'un pôle universitaire, la ville de Tizi-Ouzou est devenue un lieu de rencontre où se mêlent et se croisent différentes cultures et différentes langues parlées par les étudiants selon leurs appartenances géographiques. Par conséquent, des relégations et des stigmatisations entre les étudiants citadins et ruraux se mettent, parfois, en évidence. Ainsi, « *même si elle produit des richesses, de la culture, des valeurs positives, des normes, la ville est non seulement un lieu de tension et de conflit, mais aussi un lieu de discrimination, de relégation* », écrit Thierry Bulot (idem : 9). Les pratiques langagières et les prises de parole, facteurs de dévoilement identitaire, constituent un objet de discrimination et de relégation entre les étudiants habitant la ville et ceux qui viennent des campagnes « *Passer la limite signifie rencontrer l'autre avec le risque d'une aliénation identitaire* », écrit T. Bulot, (2013 : 61).

Ces sentiments de haine, de mépris, de rejet et de marginalisation sont englobés par T. Bulot sous l'hypéronyme de « glottophobie ». Ces discours épi linguistiques que certains locuteurs subissent sont fondés sur le fait de percevoir certaines formes linguistiques incorrectes et non normées, cette perception a des répercussions sur le devenir de ces langues. Les locuteurs continuent à pratiquer leur langue tout en subissant les stigmatisations et les relégations, ou bien ils adoptent le parler du groupe dominant pour arborer une identité.

Problématique

En s'inspirant de certaines de nos connaissances théoriques en sociolinguistique urbaine et de notre observation sur le terrain, nous avons voulu poser certaines questions sur lesquelles nous allons travailler. Les questions seront formulées sous la problématique suivante:

Quelles sont les attitudes et les représentations réciproques que se font les étudiants à l'égard des parlers de chaque catégorie (citadine et rurale) ? Comment identifie-t-on l'origine des étudiants dans l'enceinte universitaire de Tizi-Ouzou? autrement-dit, cette identification/ catégorisation répond-elle à des critères définitoires des villageois et des citadins ? Cette catégorisation a-t-elle des incidences sur la hiérarchisation des langues qui y sont présentes ?

Hypothèses

Ce travail présente une analyse comparative des pratiques langagières des étudiants (ruraux et citadins) qui contribuent à l'identification de leurs appartenances géographiques, à la construction de leurs identités, aux attitudes réciproques que se font les locuteurs de chaque catégorie (citadine/ rurale) et aux privilèges qu'ils accordent aux langues qui coexistent au sein de ce milieu. Ainsi, nous apporterons trois réponses préalables :

- Contrairement aux citadins qui valoriseraient le parler des ruraux, la perception des parlers des étudiants citadins par les ruraux serait négative et dévalorisante.
- La langue kabyle serait la langue privilégiée pour les étudiants citadins et ruraux,
- Elle serait également un facteur linguistique de l'identification identitaire des étudiants de deux catégories.

Afin d'aboutir à un travail cohérent et rationnel, nous allons scinder notre manuscrit en trois chapitres.

Après avoir présenté les langues en présence au sein de la ville de Tizi-Ouzou, introduit le thème suivi d'une problématique et des hypothèses, nous allons, dans le premier chapitre, présenter un bref aperçu socio-historique de la ville de Tizi-Ouzou. Nous allons également cerner les concepts théoriques relatifs à notre thème afin de les définir. Nous tenterons, dans ce chapitre, d'évoquer les fonctions essentielles que revêt une langue. Ce chapitre comportera également les concepts relatifs à la subjectivité langagière et les divers éléments permettant de tracer la subjectivité des locuteurs dans leurs discours. Enfin, le dernier point, traitera des considérations méthodologiques et la manière dont nous avons procédé à la constitution de notre enquête, échantillon et entretien.

Dans le deuxième chapitre qui sera réparti en deux parties, il sera question d'analyse et d'interprétation de l'entretien que nous avons mené avec nos enquêtés. Nous allons, dans une première partie, analyser les discours qui nous ont été fournis afin de relever les traces et les marques de subjectivité de chaque locuteur, cette analyse nous permettra de rendre compte des préférences linguistiques de chaque catégorie (citadine et rurale). Nous allons, dans une seconde partie, tenter de cerner, à travers les réponses de nos enquêtés, les critères linguistiques permettant l'identification et la catégorisation des étudiants de chaque catégorie.

Le troisième chapitre comportera également l'analyse des discours épi linguistiques qui nous permettront de relever les attitudes et les représentations de nos enquêtés à l'égard des langues pratiquées par les étudiants de chaque catégorie.

Motivation et choix du sujet

Le présent travail s'insère dans le cadre des études en sociolinguistique urbaine. L'enquête est contextualisée au sein de l'université de Tizi-Ouzou.

Le choix de cette université provient d'une part, parce que je me suis inscrite dans cet établissement depuis près de cinq ans, ce qui me permet de constater la multiplication des langues qui y sont présentes et les discours épi linguistiques tenus réciproquement entre les étudiants qui la fréquentent.

Située au cœur de la ville de Tizi-Ouzou, lieu par excellence de contact de langues. «*La ville plurilingue est aussi un lieu de conflit de langues*», L. J. Calvet (1994 : 12).

De l'autre part, c'est dû à l'intérêt accordé à la situation linguistique de cet espace que nous fréquentons et les anomalies qui s'y posent.

1. Profil socio historique de la ville de Tizi-Ouzou

Nombril de la grande Kabylie, chef lieu de la wilaya, Tizi-Ouzou se situe à environ 100 km de la capitale d'Alger, elle comprend trois grands pôles: la haute ville, le centre ville et la nouvelle ville, cette dernière est construite après la décolonisation.

"Tizi" signifie en Kabyle "col" et "Ouzou" signifie "genêt", arbrisseau à fleurs jaunes épineuses. « *Toponyme berbère "Tizi-Ouzou" se traduit en français par le col des genêts et que c'est à l'abandon de cet arbrisseau sur le col que notre ville doit son nom* » FEREDJ., M, S (1999 : 23). Aujourd'hui, cette espèce de plante est pratiquement inexistante, cette disparition est due à l'exploitation des terrains pour l'extension de cette agglomération. « *Le nom de Tizi-Ouzou fut officiellement et définitivement attribué à cette localité par le décret impérial n° 605 du 27 octobre 1858, signé par Napoléon III, ' ' empereur des Arabes'* » S. Doumane, (1993, 324).

Dans une partie de ce chapitre, nous essayons de présenter un bref aperçu socio-historique de la ville de Tizi-Ouzou, cela ne fait pas partie de notre objet d'étude, mais pour mieux cerner la réalité linguistique et culturelle de cet espace, il nous paraît important d'évoquer brièvement les points suivants :

1.1. Naissance de la ville de Tizi-Ouzou

Pendant la présence romaine (I^{er} - V^{ème} siècle), de par son col montagneux, Tizi-Ouzou n'était qu'un point de passage obligatoire entre la haute Kabylie, la haute vallée du Sébaou et la capitale nationale, Alger. Cependant, et à l'instar des autres régions de l'Algérie, la région de la Kabylie a connu une succession de civilisations, de celle des phéniciens, suivis des grecs, des byzantins et enfin celles des turcs et des français. Ces dernières vont contribuer à la naissance et à l'émergence de la localité de « Tizi-Ouzou ». Sur la côte ouest de la Kabylie, Dellys, dès la période romaine, était désignée comme pôle central de la grande Kabylie, le gros marché d'Oued Felli de Draa Ben Khedda fondé par Sebt El Khoja constitua un espace d'échange et de rencontre des tribus de cette région. Au début du vingtième siècle, le marché fut déplacé à Tizi-Ouzou, ce qui rompt l'attractivité de cet endroit au profit de Tizi-Ouzou.

La situation stratégique de Tizi-Ouzou, sur le plan militaire, est la raison principale qui accéléra le déclin de Dellys au profit de Tizi-Ouzou. « *A partir de 1871, les autorités coloniales d'Alger ayant pris conscience de l'importance stratégique et économique que représentait Tizi-Ouzou, décidèrent de favoriser ce centre au détriment de Dellys* » FEREDJ. M, S., (op cité : 171). Les turcs remarquèrent la position de cet endroit, notamment sur le littoral, qui est connu aussi, depuis l'antiquité, comme un lieu de passage et de fixation des postes militaires, par ailleurs, Tizi-Ouzou fut envahie et aménagée par la présence des militaires turcs, en érigeant un bordj pour l'observation de leurs intérêts et pour surveiller la Kabylie. Ainsi « *le nom de Tizi-Ouzou ne sera connu de chroniqueur qu'à partir de l'installation des turcs sur le col dont il prendra le nom* ». FEREDJ., M, S., (op cité: 34). En 1858, un centre de peuplement européen de Tizi-Ouzou (le centre ville actuel) a été crée et s'ajoute au village musulman (l'actuelle haute ville), la population s'accrut lentement, « *le recensement de la population du nouveau village pour l'année 1858 avait donné les chiffres suivants : citoyens français : 205, étrangers (Européens) : 36, Israélites : 10, Musulmans : 25, soit un total de 276 habitants* » FEREDJ., M, S., (op cité : 138).

A partir de cette installation, quelques familles des Amraoua commencèrent à s'installer dans les habitations de fortune autour du poste et formèrent un modeste village.

A ce moment, la tribu des Amraoua est scindée en deux parties : Iamrawiyen oufela (les Amraoua d'en haut) qui constituait des familles des Ait Kaci, établie à Tamda, Timizart, issiakhen Oumeddour et Iamriwen bouadda (les Amraoua d'en bas), constituée de famille ouled Mahieddine, comprenant les villages de Draâ Ben Khedda, Sidi-Naâmane), leur activité principale est l'agriculture.

1.2. Urbanisation de la ville

Limitée par le massif de belloua au nord et par le bordj construit par les turcs au sud où abritaient des militaires turcs, Tizi-Ouzou n'était qu'un simple village. Elle était conçue comme une voie qui permettait aux kabyles de la

traverser pour aller à Alger ou inversement, c'est aussi au bout de cette voie qui était localisé le souk Sebt el Khoja à Draa Ben Khedda.

La transition du village en ville ne s'établit que sous la colonisation française, les forces armées coloniales avaient abrité certains services publics (école, prison, sanatorium, église, justice et bureau de poste) et avaient bâti des logements pour les officiers et les habitants indigènes. Le bourg commença à muter considérablement dans ses fonctions et dans sa morphologie, la voie de chemin de fer reliant Alger-Tizi-Ouzou a été un moment déterminant pour le développement de la ville. Tizi-Ouzou s'est vue riche de nouvelles fonctions administratives et commerciales en raison de l'exode rurale et de l'afflux des européens. La croissance urbaine s'accrut et s'intensifia, à partir des années 1880, le phénomène n'a pas cessé de s'amplifier et de promouvoir, après l'indépendance. A cet effet, de nouveaux besoins sont aménagés pour accueillir les nouveaux venus, des activités et des initiatives viennent s'implanter. Les modalités et l'étalement urbains ont été divers, des logements sociaux sont multipliés et des coopératives résidentielles sont créées. Pour une meilleure qualité des services offerts et d'équipements domestiques, des projets de canalisation furent entrepris pour alimenter la ville en eau potable. Plusieurs immeubles administratifs ont été construits dont la nouvelle mairie, le palais de justice, écoles des garçons et des filles, etc.

1.3. Extension de la ville de Tizi-Ouzou

Après l'indépendance et à l'instar de tous les habitants algériens, la population autochtone des alentours de Tizi-Ouzou, percevaient la ville comme un lieu de culture, de modernisme, de progrès, elle est perçue comme étant synonyme de prestige, de cosmopolitisme et d'échanges en tous genres. La nécessité d'accéder à l'emploi, au commerce, d'améliorer le cadre de vie et de vivre en sécurité est l'élément fondamental qui a renforcé l'attractivité urbaine.

La population urbaine n'a pas cessé d'augmenter, phénomène résultant essentiellement de l'exode rural, la ville a abouti à une forte concentration de population. A cet effet, la nécessité d'absorber continuellement de nouveaux espaces constitue une condition sine qua non permettant de répondre aux besoins

et aux satisfactions de ses habitants et pour promouvoir une meilleure répartition de la population sur le territoire.

N'étant limitée que par le quartier des indigènes (haute ville), dit aussi « dechra » et le village musulman (centre ville), la ville de Tizi-Ouzou, s'est vue surpeuplée, engorgée et inapte de gérer cette croissance démographique, en conséquence, de nouvelles mesures sont prévues, la ville va connaître de profonds changements et métamorphoses qui prédétermineront le relief urbain en recevant des projets d'équipements, parmi ceux-ci, la construction d'une zone résidentielle (nouvelle ville), située au sud de la ville, construite durant la période postcoloniale, elle contient divers quartiers, dont celui d'EPLF 600, les 2000 où se situaient le marché des fruits et des légumes, lotissements Sud-ouest, le grand boulevard, baptisé au nom de Krim Belkacem, l'un des chefs historiques de la libération nationale.

Vu le nombre croissant des Musulmans, la mosquée de lalla Saïda devint insuffisante pour une ville en voie d'extension et qui contient plus de 30 000 habitants, par ailleurs, une autre mosquée fut construite à l'actuel centre ville.

L'implantation de l'université, en 1977, donne une nouvelle impulsion à la ville par l'explosion démographique estudiantine et l'extension des campus qui ont contribué à la reconfiguration de l'espace urbain Tizi-Ouzouéen en donnant aux nouveaux quartiers un dynamisme et un poids qui vont mettre des limites au monocentrisme hérité de l'époque coloniale. Plusieurs équipements ont été réalisés sur le campus de Hasnaoua; tels que le foyer des étudiants, la bibliothèque centrale, des amphithéâtres et des locaux administratifs. Pour l'hébergement des étudiants, plusieurs cités universitaires ont été réalisées :

- Cité de jeunes filles de Mdouha
- Cité des garçons à Oued-Aissi
- Cité de Rehahlia et de Hasnaoua

Tizi-Ouzou, aujourd'hui, nombril de la Kabylie, a pu garder ce statut grâce aux événements de la contestation identitaire en 1980.

1.4. Origine de la population

Il suffit d'aborder la situation sociolinguistique de la ville de Tizi-Ouzou, pour pouvoir affirmer l'origine de ses habitants. Fondée par des invasions turques, colonisée par les français pendant plus d'un siècle, occupée par les ottomans pendant trois siècles, la ville de Tizi-Ouzou est caractérisée par un amalgame de langues et un métissage de la population, cela présuppose que les habitants sont venus de différentes sphères géographiques, des berbérophones(élément le plus dominant), des colons européens, des kouloughlis, des arabes, etc. *« La population de Tizi-Ouzou était composée, à l'origine, d'éléments divers. Il y avait évidemment, l'élément berbérophone, venu de montagnes voisines, mais il y avait aussi des arabophones, qui étaient notamment de la région de Dellys et des Issers ».* FEREDJ., M, S. (op cité : 116).

2. Définition des concepts théoriques relatifs à notre thème

Tandis que la linguistique interne telle qu'elle a été établie par les disciples de F.DE SAUSSURE dans « Cours de Linguistique Générale » s'intéresse à tout ce qui a trait à la grammaire traditionnelle, aux accords, aux désaccords de ses éléments, à l'agencement des phrases (S. V.O), en un mot, elle étudie la langue en elle-même et pour elle-même. La linguistique externe, autrement-dit la sociolinguistique, elle, s'intéresse aux éléments extralinguistiques, à tous les facteurs externes qui peuvent influencer sur un message dans une situation de communication. Par ailleurs, de nouvelles notions théoriques et de nouveaux concepts qui sont relatifs à notre thème vont apparaître, leurs définitions nous semblent impératives.

2.1. Les Représentations langagières

Le terme de « représentation », généralement, renvoie au fait d'attribuer une certaine image et valeur ou un certain symbole à une personne ou à un objet quelconque.

En science du langage, le concept de représentation est introduit, pour la première fois, par KERBRAT-ORICHIONNI afin d'établir la subjectivité et les phénomènes langagiers.

Appelées aussi « conscience linguistique », elles sont produites par des sujets ou des groupes de sujets ayant une identité sociale sur laquelle ils s'appuient pour juger telle langue valorisante, tel accent ou variété de langue dévalorisante, elles sont considérées comme des indicateurs d'appartenance sociale et culturelle. Ce sont des idées toutes faites, des opinions, des choix et des prises de position à l'égard d'une langue ou à l'égard des locuteurs qui pratiquent une langue ou une variété d'une langue donnée. Ainsi, « *La façon dont les acteurs sociaux perçoivent les pratiques linguistiques, les catégorisent, leur attribuent des valeurs et des significations, les intriquent dans l'ensemble des processus sociaux, les y construisent et les utilisent* » écrit Blanchet. PH (2013 : 35).

Le concept des représentations langagières est de plus en plus présent dans les études portant sur les langues, il renvoie à la catégorisation, au classement hiérarchique et à l'évaluation des pratiques langagières, Bourdieu Pierre le définit comme suit « *la langue, le dialecte ou l'accent font l'objet de représentations mentales, c'est-à-dire d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance ou de reconnaissance, où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés* », (1993 : 135).

2.2. Les Attitudes langagières

Selon le dictionnaire étymologique et historique, le terme « attitude » est emprunté au bas lat. *aptitudo*, aptitude. Le mot est d'abord passé en français comme terme de peinture : « posture ». Ce n'est qu'au XIX^e s que ce terme prend le sens de « *manière d'être à l'égard de quelqu'un* ».

Ayant plusieurs sens, en passant d'une discipline à une autre, le terme « attitude » est un concept interdisciplinaire, il constitue l'objet d'étude de plusieurs champs de recherche tels que la sociologie, la psychologie sociale, l'acquisition des langues étrangères, etc. le champ d'étude qui nous intéresse et qui est relatif à notre travail est celui de la sociolinguistique. En science du langage, cette notion s'est développée à partir des travaux de W. LAMBERT, sur la psychologie de bilinguisme au Canada, ce concept renvoie à des sentiments négatifs ou positifs à l'égard d'une langue donnée qui sont attribués par des locuteurs qui mettent en valeur telle langue, jugée élégante et prestigieuse ou qui sous-estiment telle autre langue perçue dévalorisante. Elles sont donc recueillies à partir des discours épi linguistiques que les sujets se font à

l'égard des locuteurs pratiquant une langue ou une variété d'une langue donnée. « *Les attitudes linguistiques renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété de langue, ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions et celles des autres en leur attribuant des dénominations. Ces dernières relèvent que les locuteurs, en se rendant compte des différences phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard* » Calvet L. J., (1993 : 04).

Evaluer un individu en fonction de la langue qu'il pratique, le stigmatiser ou le valoriser c'est toucher à son identité, au statut qu'il revêt dans la société. « *Toute attitude à l'égard des pratiques- ressources est une attitude à l'égard des personnes dont ces pratiques-ressources façonnent et manifestent indissociablement le rapport au monde, aux autres et à elles-mêmes* » P. Blanchet., (op cité : 34).

Les attitudes ont des retombées et des répercussions sur les langues, les réalisations perçues dévalorisantes seront abandonnées et remplacées par celles qui le sont moins, ou au contraire par celles qui sont considérées valorisantes.

2.3. Discours épi linguistiques

Tenus par des individus ou de groupe d'individus ordinaires ayant une langue commune, ce sont des préjugés, des discours subjectifs attribués par des acteurs sociaux à l'égard d'une langue ou d'une variété d'une langue donnée, l'objectif est de valoriser un idiome qui est perçu conforme à la norme ou, au contraire, le dévaloriser prétendant qu'il ne répond pas à la norme. Il permet aux locuteurs de confirmer leur position sociale, et leur tendance idéologique. « *Ce sont des manifestations implicites de l'idéologie linguistique : reprendre un enfant, juger une forme linguistique par le rire ou la mimique admirative, ou faire semblant de ne pas comprendre.* » Philippe Blanchet., (op cité : 36).

2.4. La Glottophobie

Le terme de « glottophobie » est composé de deux lexèmes, "glotte" qui signifie "langue", et "phobie" qui signifie "haine, mépris".

La notion de glottophobie a été employée, pour la première fois, par le linguiste Blanchet Philippe afin d'identifier la discrimination linguistique, ce sont des sentiments qui conduisent les locuteurs d'une langue donnée à considérer telle langue inférieure, minorée, dévalorisée, non normée ou tel usager est d'une classe sociale défavorisée et sous développée, en conséquence il sera rejeté du groupe social auquel il appartient. Ces prises de position influent vigoureusement sur les locuteurs pratiquant ces langues perçues dévalorisées. *« Le mépris, la haine, l'agression et donc globalement le rejet de personne, effectivement ou prétendument fondés sur le fait de considérer incorrectes, inférieures, mauvaises certaines formes linguistiques (perçues comme des langues, des dialectes ou des usages de langues) usitées par ces personnes, en général en focalisant sur les formes linguistiques et sans toujours avoir pleinement conscience de l'ampleur des effets produits sur les personnes »* écrit Blanchet (op cité: 29). Le fait de dévaloriser un idiome quelconque permet de dévaloriser un autre. Ce processus de glottophobie, de rejet et de marginalisation des langues conduit les locuteurs à valoriser les autres langues, à avoir des positions glottophile.

2.5. La Glottophilie

Le terme de « glottophilie » est composé de deux lexèmes, "glotte" qui signifie "langue", et "Phil" qui signifie "appréciation". Cette notion est employée, pour la première fois, par le linguiste Philippe Blanchet afin d'identifier la discrimination sociolinguistique.

Cette notion renvoie aux sentiments et aux jugements qui amènent certains locuteurs à apprécier un tel système de signes, le considérer supérieur, prestigieux, conforme à la norme, le valoriser au détriment des autres langues ou des variétés de langues qui coexistent au sein d'une communauté linguistique. Les locuteurs de cette langue sont perçus développés et valorisés vu que c'est leur langue qui prédomine et qui remplit une fonction véhiculaire. De même, le phénomène de la hiérarchie des langues pourrait prendre place, les langues perçues valorisées seront privilégiées au détriment des langues perçues dévalorisantes, ces dernières seront délaissées et abandonnées par leurs locuteurs qui opteront pour un autre parler qui leur permettra de s'aligner sur la norme et d'arborer une identité et une légitimité au sein d'un groupe social.

P. Blanchet atteste que ce vif intérêt et attachement aux langues conduit les locuteurs à la survalorisation de celles-ci, dit-autrement, à la glottomanie.

2.6. La glottomanie

Le terme de « glottomanie » est composé de deux lexèmes "glotte" qui signifie "langue" et "manie" qui signifie "engouement", ce terme est employé par le linguiste P. Blanchet pour évoquer la notion de la discrimination linguistique.

Cette notion renvoie au fait de considérer certaines langues saines, les surestimer et les survaloriser au profit des autres langues. C'est le processus par lequel certaines langues sont majorées et qualifiées de parfaites. P. Blanchet définit ce concept ainsi « *la survalorisation, voire la sacralisation, d'une ou plusieurs variété(s) linguistique(s), langues distinctes ou façon de parler une langue par rapport à d'autres* » (op cité : 49). Il souligne, inversement, que cette attitude de sacralisation des langues conduit les locuteurs à une véritable glottophobie.

L'une des formes de la glottomanie évoquée par P. Blanchet est le purisme, « *Pour le puriste qui s'attache à la forme, la langue est un patrimoine à protéger des agressions extérieures. Le conservateur linguistique recherche le maintien du même car l'altérité l'effraie(...)* » (op cité : 49). Il s'agit d'une attitude qui vise à écarter tout élément susceptible d'appauvrir ou de faire disparaître une langue quelconque. Ces éléments peuvent être sous forme de néologisme, d'emprunt, de nouvelles tournures syntaxiques, etc.

3. Les principales fonctions de la langue

Depuis l'apparition de l'être humain sur Terre, la communication avec ses semblables lui est devenue indispensable pour l'organisation et la transformation de l'univers dans lequel il évolue. A cet effet, la nécessité d'élaborer et d'adopter un code commun que doivent partager tous les membres d'une communauté linguistique donnée constitue une condition sine qua non qui permet aux locuteurs de se mettre en rapport les uns avec les autres « *les humains sont avant tout des homo loquens (des humains parlant les uns aux autres), parce que ce sont des êtres qui produisent en permanence et de façon primordiale de la relation, de l'organisation et des significations par la parole* » écrit P. Blanchet (op cité : 31).

Avec l'avènement et le développement des sciences humaines et sociales, plusieurs théories et courants ont vu le jour et émergé pour donner plusieurs aspects et acceptions aux langues employées par les locuteurs du monde entier et soulever les différentes fonctions que celles-ci revêtent.

Depuis le structuralisme européen, fondé notamment par F. De Saussure et Troubetzkoy, la langue n'a pas cessé de connaître des instabilités et de subir des transformations et des modifications formelles et sociales. Plusieurs fonctions lui ont été attribuées à travers l'évolution des théories, chaque naissance et apparition d'une nouvelle théorie est considérée comme étant une remise en question de la précédente, tout nouveau courant linguistique apparu est donc porteur d' (une) (e) nouvelle(s) fonction(s) pour la langue, jusque là, plusieurs fonctions qui sont relatives à plusieurs champs d'étude peuvent être distinguées, à savoir :

3.1. La langue comme facteur véhiculaire

Cette fonction est née avec l'émergence des courants linguistiques notamment le structuralisme du genevois Saussure et le fonctionnalisme du français Martinet.

Pour ces théoriciens, respectivement, la langue est considérée comme étant une partie du langage, c'est un système de signes vocaux arbitraires que partagent les membres d'une même communauté linguistique. Elle est considérée comme un moyen de communication entre les personnes qui expriment leurs pensées et émotions, elle est considérée comme étant un instrument doublement articulé de manifestation vocale. Pour Martinet, « *une langue est un instrument de*

communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment dans chaque communauté linguistique en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique » (1999 : 20).

Puisqu'elle s'insère dans le cadre des structuralistes, cette fonction n'aborde que les éléments intrinsèques à la langue, dit-autrement, cette démarche s'intéresse et s'occupe de la langue du point de vue syntaxique, phonétique, phonologique et lexico-sémantique, « *cette définition de base « la langue est un instrument de communication* » sert de fondement à l'approche structurale des faits de langue et trace le cadre d'une description interne » L. J. Calvet (1981: 72).

Ce système de signes existe en dehors des locuteurs, pour des besoins administratifs, industriels et commerciaux, sa maîtrise est quasiment indispensable pour pouvoir échanger de communication au sein des groupes hétérogènes, particulièrement dans les grandes villes. Cette fonction véhiculaire est née donc pour subvenir à un besoin de communication, L. J. Calvet atteste que « *la fonction véhiculaire est donc une fonction sociale, tout à la fois l'expression d'un besoin et la réponse à ce besoin* » (idem : 97) elle n'a d'autres utilisations que celle d'un outil de communication entre des groupes n'ayant pas la même langue première. « *La langue véhiculaire est la langue utilisée pour l'intercommunication entre des communautés linguistiques géographiquement voisines et qui ne parlent pas les mêmes langues* » L. J. Calvet (idem: 23) Ainsi, la langue anglaise est la langue véhiculaire dans les différents points du globe.

Vers les années soixante, une nouvelle discipline a vu le jour avec W. Labov qui est considérée comme une remise en question des principes saussuriens, il s'agit de la sociolinguistique, branche qui considère la langue comme étant un fait purement social. Une langue ne peut exister indépendamment des locuteurs qui la pratiquent, elle sert donc d'un facteur déterminant et identifiant qui permet de caractériser un individu, de le catégoriser et lui attribuer une certaine valeur qui est relative au degré de la maîtrise d'une langue, cette valeur lui permettra d'avoir une place et une légitimité ou au contraire, le censurer et le marginaliser au sein d'un groupe social. Les fonctions que cette branche aborde sont les suivantes :

3.2. La langue comme facteur d'exclusion/ d'inclusion sociale

L'être humain, de nature, cherche à fonder des relations (amicales, professionnelles, etc.) au sein de son entourage. Pour pouvoir survivre au fil des années et maintenir le rapport qui les unit, les membres d'une communauté doivent partager la même culture, le même mode de vie et la même langue.

En dehors des compétences techniques qu'un individu doit posséder pour pouvoir s'intégrer dans un groupe, des compétences langagières s'imposent pour pouvoir se positionner et se situer d'une façon positive dans un groupe social donné.

La maîtrise d'une langue est un facteur indissociable de la question de l'intégration sociale et de la valorisation statutaire « *la capacité linguistique et la capacité sociale se tissent dans l'une des caractéristiques qui définissent l'humanité : la capacité sociolinguistique* » P. Blanchet (op cité : 31). Pour être valorisé, légitimé et reconnu au sein d'un groupe social, la langue qu'un locuteur emploie doit être conforme aux attentes du groupe dans lequel il souhaite s'intégrer.

Si la langue est un facteur qui permet aux humains de fonder des relations et de s'unir, elle est également facteur de rejet, d'hostilité et de séparation.

La non maîtrise de la langue au sein du groupe dans lequel un locuteur se trouve le conduit à l'exclusion, au rejet, à la censure et à la marginalisation. Plus un locuteur s'écarte et s'éloigne de la norme, du bon usage de la langue, plus il est stigmatisé, rejeté, et perçu comme étant sous-développé par le groupe social auquel il appartient ou auquel il souhaite appartenir « *il est indéniable que ne pas parler la langue ou la variété de langue attendue dans une interaction asymétrique peut constituer un facteur perçu de relégation ou d'exclusion* » T. Bulot (op cité: 15) P. Blanchet qualifie ces pratiques langagières par des *moyens de pouvoir*, par opposition aux locuteurs qui ne pratiquent pas une langue correcte, normée, ceux qui s'alignent sur la norme détiennent plus d'autorité et de légitimité au sein d'un groupe social donné, ils seront donc surestimés, valorisés et perçus développés « *les pratiques linguistiques sont devenues très tôt un moyen de s'approprier, de transformer, d'organiser, de réguler, de contrôler, de*

dominer, la vie sociale, politique et même la vie tout court » P. Blanchet (op cité : 34).

3.3. La langue comme facteur de dévoilement identitaire

La planète Terre sur laquelle les individus se trouvent est tellement immense qu'ils ne parviennent pas à former un seul et unique groupe, à cet effet, la nécessité de la diviser et la séparer en groupes et ethnies constitue un élément primordial qui leur permettra de s'entendre et de s'organiser en adoptant des cultures, des comportements, des rites et des systèmes linguistiques qui leur permettent de se distinguer des autres groupes et de relever les points de convergence et de divergence des uns et des autres.

L'identification des membres d'un groupe ou d'une ethnie s'effectue essentiellement en fonction des langues adoptées qui détermineront leurs appartenances sociales, géographiques et contribuent à la construction des identités qu'elles soient individuelles ou collectives, chaque groupe social a ses particularités, ses diversités et ses différences quant aux langues employées, ainsi « *les langues caractérisent et symbolisent l'identification d'un groupe humain et social par rapport à d'autres groupes, dans lesquels on parle « autrement »* » écrit P. Blanchet (op cité : 57).

Le fait qu'un locuteur adopte une forme linguistique identique ou semblable à celle des autres suppose la volonté de ressemblance et de rassemblement à autrui. L'usage d'un système de signes qui est différent de celui de l'altérité est synonyme de distinction et de séparation sociale. « *Ne pas parler comme l'autre, c'est ne pas être comme lui, et parler comme son paire, c'est affirmer sa solidarité avec lui, son identité* » L. J. Calvet (1994 : 72).

Gumperz appelle une langue identitaire « *we code* » qui signifie en français « *notre code* », il atteste que cette langue est née d'abord à partir d'un « *they code* » qui signifie en langue française « *leur code* », et dans l'objectif de se différencier des autres groupes sociaux « *la construction d'un we code à partir de they code : c'est la volonté de différenciation sociale qui produit la différenciation linguistique* » L. J. Calvet (*Idem* : 73).

3.4. La langue comme facteur grégaire

Les groupes sociaux rassemblent et réunissent des individus qui partagent la même culture, les mêmes comportements et la même langue qui leur sont propres à eux et qui, éventuellement, ne peuvent être décryptés, interprétés et décodés par d'autres individus externes du groupe.

Chaque groupe de locuteurs possède une langue en commun qu'il utilise entre ses membres et cela pour limiter la communication à une masse de taille réduite et pour marquer une certaine appartenance identitaire à une certaine communauté linguistique bien déterminée. Il s'agit de l'usage, dans des situations non formelles, des termes hypocoristiques, des formes dialectiques, argotiques et des langues régionales qui, quasiment, ne sont pas comprises par les locuteurs qui sont externes de cette communauté et qui peuvent être considérés comme étant des intrus, l'objectif étant de se démarquer des autres communautés linguistiques.

Dans le contexte algérien, la langue kabyle est considérée comme une langue grégaire face à l'arabe, et inversement.

4. les marques de subjectivité dans le langage selon Orecchionni

Au-delà du rôle grammatical, syntaxique et sémantique que jouent les mots dans un énoncé, un autre rôle leur est attribué, il s'agit de l'expression d'une émotion, d'une attitude, d'une prise de position, implicitement ou explicitement, à l'égard d'un référent quelconque ou d'une personne, il s'agit donc de la subjectivité langagière.

Le contexte de l'énonciation était longtemps ignoré par la grammaire, ce n'est qu'avec l'apparition de la linguistique de l'énonciation et de la pragmatique que les composantes de l'acte de discours seront prises en considération.

Dans toute situation de communication, le locuteur prend position par rapport à son dire, au référent qu'il désigne, il laisse donc une trace personnelle et une implication dans son discours.

Ces traces sont exprimées par l'usage des marques qui véhiculent les différentes positions prises par le locuteur, ainsi: « *lorsqu'un sujet de l'énonciation se trouve confronté au problème de la verbalisation d'un objet référentiel, réel ou*

imaginaire, et que pour ce faire il doit sélectionner certaines unités dans le stock lexical et syntaxique que lui propose le code... » K. Orecchionni (1999 : 80).

Ces marques et traces apportent également des informations sur le contexte dans lequel se produit un énoncé, K. ORECCHIONNI les définit par des indices subjectifs, puisque, pour elle, le discours et la subjectivité vont de paire, « *aucun lieu langagier n'échappe à l'emprise de la subjectivité* » K. Orecchionni (idem : 117).

Cette subjectivité se manifeste par différentes marques qui, selon Orichionni, sont catégorisées comme suit :

4.1. Les déictiques

En linguistique, les déictiques sont un ensemble d'unités linguistiques qui sont liés au lieu, au temps et au sujet de l'énonciation, c'est-à-dire je, ici et maintenant. Ces indices personnels et spatio-temporels sont appelés aussi les embrayeurs, leur valeur varie d'une situation d'énonciation à une autre. « *Ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains éléments constitutifs de la situation de communication...* ».K. Orecchionni (ibidem : 41).

Plusieurs types de déictiques qui ont été établis par K. Orecchionni sont distingués, chacun apporte des informations et des détails sur la nature de l'allocuteur et de son allocutaire ou des informations sur les conditions extra linguistiques de production de l'allocution. Parmi ces distinctions :

4.1.1. Les indices personnels

Ce sont les indices qui renvoient à l'énonciateur qu'il soit singulier ou pluriel (je, nous, on, moi, me, notre, nos, tu, vous, toi, votre, ton, etc.).

Je : il désigne la première personne du singulier, il peut être masculin ou féminin.

Nous : il représente un ensemble de personnes, dont celui qui parle fait partie. Il peut être remplacé par : toi et moi, lui et moi, eux et moi.

Remarque : "nous" peut désigner une seule personne, c'est ce qu'on appelle le pluriel de majesté ou de modeste.

Dans cet emploi, l'épithète ou l'attribut se met au singulier et prend le genre de la personne représentée.

Exemple : nous nous sommes bien amusée, lors de la fête.

Vous : représente un groupe de personnes à qui l'on s'adresse, il peut être remplacé par : toi et toi, toi et lui, toi et eux, toi.

Remarque : "vous" peut désigner un seul locuteur que l'on vouvoie, c'est ce que l'on appelle le pluriel de politesse.

Dans cet emploi, l'épithète ou l'attribut se met au singulier et prend le genre de la personne représentée.

Exemple : madame, vous étiez absente.

On : pronom personnel indéfini et invariable, il ne s'emploie que pour désigner des êtres humains, il occupe toujours la fonction de sujet.

Il peut être remplacé par : tout le monde, nous, tu et vous.

Remarque : en énonciation, l'emploi de pronom "on" suppose que le locuteur ne s'engage que peu dans son énoncé.

Pour savoir à qui ils renvoient il faut, au préalable, savoir qui parle et à qui il s'adresse.

Mien, notre, ta, leur, son, notre, ma : sont des pronoms possessifs qui précisent à qui appartient l'être ou la chose que l'on représente.

4.1.2. Les indices spatio-temporels

Ils englobent toutes les unités linguistiques invariables qui déterminent le lieu et le temps où le locuteur produit son énoncé.

Exemple d'indice temporel : ce sont les adverbes, les locutions adverbiales, les conjonctions de subordination tels que aujourd'hui, maintenant, dans deux jours, il y a vingt ans, après, dès que, etc. Ils permettent d'établir les rapports chronologiques entre les événements (antériorité, simultanéité, postériorité).

Exemple d'indice spatial : ici, à côté, en bas, sur, etc. ils fournissent des détails sur l'espace et l'endroit de déroulement de l'énonciation et marquent la proximité ou l'éloignement de l'objet ou de la personne désigné par rapport à la position de l'énonciateur dans l'espace.

4.1.3. Les indices de monstration

Ils renvoient aux différents articles qui permettent de définir les personnes ou les objets en les désignant, à titre illustratif : cela, celui-là, ceci, ces, etc. Il est quasiment impossible de deviner à quoi renvoient-ils si l'allocuteur et l'allocutaire ne partagent pas le même cadre énonciatif.

4.2. Les subjectivèmes

Ce sont des unités lexicales employées, d'une manière directe ou indirecte, par les locuteurs pour exprimer un sentiment ou une émotion, apporter un jugement de valeur (valorisant ou dévalorisant), prendre une position ou une idéologie vis-à-vis d'une personne ou d'un référent quelconque. Ces éléments linguistiques exprimant la subjectivité sont classés par K. Orecchioni en deux catégories distinctes, à savoir :

4.2.1. Les affectifs

Comme son nom l'indique, c'est l'usage des adjectifs affectifs qui permettent au locuteur d'exprimer un sentiment ou une émotion à l'égard d'une personne ou d'un objet quelconque.

Exemple :

Elle a de **beaux** yeux.

4.2.2 Les évaluatifs c'est un ensemble de mots qui permettent à l'énonciateur d'apporter des jugements de valeur négatifs (dévalorisants) ou positifs (valorisants)

Exemple :

Le travail est **bien** fait.

4.3. La modalisation

C'est l'emploi des mots ou des groupes de mots qui permettent à un locuteur de se positionner face à une situation ou à un fait, de s'adresser à quelqu'un selon la façon dont il veut agir sur lui (transmettre un élément de connaissance, obtenir de lui une

information ou lui intimer un ordre). Elle se présente sous forme d'adverbes, de verbes et d'adjectifs qui se présentent sous forme de différentes modalités.

4.3.1. La modalité épistémique

Le sujet parlant situe son discours dans le domaine de possible et de l'impossible, de vrai ou de faux, de ce qui est nécessaire ou contingent. Elle peut être exprimée par l'emploi des verbes (penser, suggérer, etc.) des adverbes, locutions adverbiales (peut être, sans doute, en réalité, éventuellement, etc.), et l'emploi de mode d'incertitude (conditionnel).

Exemple :

L'élève qui est absent **serait** malade.

Son avenir est, **sans nul doute**, raté.

4.3.2 La modalité déontique

Elle se manifeste au niveau de degré de pouvoir qui existe entre les locuteurs et les interlocuteurs, le locuteur détient une certaine autorité sur son interlocuteur et sur la situation de l'énonciation. Elle se manifeste par l'emploi des phrases verbales ou injonctives.

Exemple :

Accompagne-moi au marché! (ordre)

4.3.3 La modalité appréciative

Cette catégorie englobe les verbes, les adverbes, les adjectifs et les interjections, ils permettent au sujet de l'énonciation de prendre une position à l'égard d'un objet donné, d'exprimer des émotions et des sentiments, d'apporter un jugement de valeur valorisant ou dévalorisant.

Exemple :

Elle porte une **jolie** robe.

Elle **admire** le coucher de soleil.

Franchement, cette robe ne te va pas.

En effet, la connaissance du contexte dans lequel se produit une allocution est une condition fondamentale pour l'attribution d'une valeur subjective à un élément quelconque. Cette attribution se produit soit d'une manière consciente, c'est-à-dire le locuteur rend compte de sa position prise à l'égard de l'objet qu'il désigne, soit d'une manière inconsciente.

5. Le cadre méthodologique et disciplinaire

Contrairement à la linguistique qui a pour objet l'étude intrinsèque des langues et qui puise ses résultats dans des laboratoires, la sociolinguistique, elle, s'intéresse à analyser des données *in vivo*, c'est-à-dire dans un milieu naturel en se basant sur les rapports existant entre les langues et l'influence de la société sur ces dernières.

Nombreuses sont les méthodes de travail qui sont appliquées dans les travaux de recherche en science du langage : entretien, interview, questionnaire, etc. L'adoption de l'une de ces méthodes dépend de l'objectif visé et recherché par le chercheur, elle dépend également de la problématique posée dès le départ.

Il est à rappeler que notre travail s'insère dans le cadre des études en sociolinguistique urbaine auprès des étudiants inscrits à la faculté des lettres et des langues, particulièrement au département de français à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, l'objectif étant de mener une étude comparative entre les différentes pratiques langagières adoptées par les étudiants ruraux et les étudiants citadins à travers les discours épi linguistiques qu'ils tiennent, nous nous intéresserons à la hiérarchie, aux privilèges linguistiques qu'accordent les sujets des deux catégories, il est question aussi de cerner les critères linguistiques définitoires de chaque locuteur, notre objectif est centré aussi sur les représentations et les attitudes que se font les étudiants de chaque catégorie à l'égard des pratiques des autres.

5.1. L'enquête

Afin de recueillir les discours épi linguistiques tenus par nos enquêtés, les sentiments et les images subjectifs que se font les étudiants du département de français vis-à-vis des pratiques langagières de chaque catégorie nous allons mener une enquête, par voie d'entretien semi-directif, appelé également entretien centré qui peut être distingué de l'entretien directif dans la mesure où l'enquêteur expose son thème aux sujets à enquêter avant de leur soumettre les questions.

5.2. Le nombre des enquêtés

Il est quasiment impossible d'interroger toute la population, c'est-à-dire tous les membres appartenant à une telle catégorie, c'est pour cela que nous avons

limité notre choix à un nombre représentatif qui nous permettra d'aboutir à un échantillon non biaisé.

La population ciblée au cours de cette enquête est constituée de vingt étudiants qui sont inscrits au département de français, tout en prenant en considération la variable de sexe (modalité féminine et masculine) et l'appartenance géographique (zone rurale et zone urbaine). Nous avons enquêté auprès de dix étudiants pour chaque catégorie, cinq de sexe féminin et cinq de sexe masculin. Il est à souligner que nos enquêtés sont inscrits en Master I et Master II (les enquêtés sont tous des étudiants, ils ont donc tous le même statut), ce choix renvoie au fait qu'ils ont commencé à fréquenter cet espace pas moins de quatre ans, et donc ils ont une vision plus large quant aux langues employées et aux images attribuées à celles-ci, certains avouent même qu'ils sont victimes de discrimination linguistique.

Chaque sujet enquêté est désigné par l'initial du mot informateur (trice), (INF F, pour les filles et ENQ M pour les garçons) avec une numérotation allant de INF (a) jusqu'à INF (e).

5.3. Les questions de l'entretien

Hormis la question N° 1 qui est une question fermée, c'est-à-dire l'enquêté doit répondre par citadin (e) ou rural (e), toutes les autres questions que nous avons posées sont classées sous une forme non structurée.

Les questions de N° 1 jusqu'à 5 sont des questions qui permettent de rendre compte de l'identité des enquêtés (lieu de résidence, la langue maternelle, les langues pratiquées). Ce sont des questions de fait, elles sont relatives au sexe, à l'âge des sujets, etc. Ce type de question, dans une enquête sociolinguistique, est susceptible de nous fournir les variables qui peuvent être prises en considération lors de la constitution d'un corpus.

La question N° 6, est une question qui permet d'établir les langues qui coexistent au sein de département de français.

La question N° 7 sert à cerner la (les) langue(s) pratiquée(s) par les locuteurs de chaque catégorie.

Les questions allant de №1 jusqu'au № 7 sont considérées comme étant des questions de fait (sexe, provenance, langues pratiqués...)

Les questions de № 8 jusqu'à 10 sont des questions d'opinion, elles sont à valeur évaluative, elles permettent aux enquêtés de chaque catégorie d'estimer le parler des locuteurs de l'autre catégorie, il s'agit aussi de rendre compte de leurs attitudes vis-à-vis de ces langues et de leurs locuteurs.

Les questions № 11 et 12 permettent d'évoquer le concept de sécurité/insécurité linguistique qui se manifeste chez nos enquêtés.

La question № 13 est également une question d'opinion, elle permet d'interroger sur les attitudes et les positions que les locuteurs prennent à l'égard des langues, elle est au même temps évaluative.

Les questions № 14 et 15 sont destinées à l'identification et à la reconnaissance des locuteurs en fonction de leur parler.

Les questions allant de № 8 au № 15 sont des questions d'opinion qui permettent de toucher à la subjectivité et aux attitudes et représentations des sujets enquêtés.

Les questions que nous avons conçues figurent dans les annexes.

5.4. Le cadre spatio-temporel de l'enquête

Nous avons mené notre enquête par voie d'entretien semi-directif. Avant le début de l'entretien et afin de rassurer nos enquêtés et créer une ambiance de discussion franche et ouverte, nous avons communiqué aux enquêtés notre thème de mémoire et la méthodologie adoptée.

Les vingt entretiens que nous avons menés se sont déroulés dans une période de plus de deux mois, la période s'est étalée de 7 décembre jusqu'à la fin de mois de février, la durée de chaque enregistrement varie de sept jusqu'à douze minutes.

Pour ce faire, nous avons soumis quinze questions, pendant deux mois, qui se sont déroulées dans les salles du nouveau bloc d'anglais au sein de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, endroits sereins où nous avons pu travailler calmement.

Afin de garder intégralement les réponses de nos enquêtés, un magnétophone de type Sony xperia constitue notre manuel de travail.

5.5. La langue de l'entretien

Avant le début de l'enregistrement, nous avons donné à nos enquêtés la liberté de choisir la langue avec laquelle répondre et cela dans l'objectif de les mettre à l'aise, de s'exprimer aisément et de recueillir le plus d'informations possibles. Nous avons posé toutes les questions en langue française, cependant, il nous a fallu intervenir lors de l'enregistrement pour expliquer et expliciter certaines questions. La majorité de nos enquêtés ont préféré répondre en langue française mais en introduisant certaines expressions en langue kabyle et/ ou arabe que nous avons mis entre guillemets en italique.

5.6. Les difficultés rencontrées

Au cours de l'enquête, nous étions confrontées à des obstacles divers. D'abord certains étudiants que nous avons sollicités pour les enquêter ont refusé l'enregistrement malgré l'explication de la visée de l'objet de notre recherche qui est pédagogique. Certains déclarent que, pour des raisons personnelles, préfèrent nous donner des réponses sous formes écrites, cela n'est pas pris en considération dans la méthode que nous avons adoptée.

L'indisponibilité des salles pour effectuer un enregistrement clair et dépourvu de tout bruit qui peut faciliter la compréhension des sons lors de l'analyse nous a été également une entrave ; la durée tenue pour compiler notre corpus en est la preuve.

Malgré ces obstacles et difficultés, nous avons pu mener à terme le travail et recueillir un corpus qui nous a permis de répondre à notre problématique de départ.

5.7. La transcription

Après avoir terminé le recueil de notre corpus, nous avons passé à sa transcription en respectant les conventions de transcription. En effet, il n'existe pas de normes de transcription universelles à suivre, nous avons donc choisi celles introduites par V. TRAVERSO qui se présentent ainsi :

/ : Début et fin d'une phrase énoncée dans la langue française.

// : Passage énoncé dans la langue arabe ou kabyle, traduit vers la langue française.

(-) : Pause de durée croissante.

(-) : Pause supérieure à une seconde.

(Euh· : ah·) : Allongement syllabique brève.

(Euh:: : ah::) : Allongement syllabique plus au moins long.

(xxx) : Passage incompréhensible.

(...) : L'idée est inachevée.

[...] : Passage peu important.

• : Intervention de l'enquêtrice.

: Marque le début et la fin d'un extrait.

1. Les préférences linguistiques des étudiants de chaque catégorie (citadine et rurale)

Après avoir posé des questions à nos informateurs, nous avons pu obtenir des réponses personnelles et des avis différents de chaque étudiant.

Nous allons essayer, dans la première partie de ce chapitre, de relever tous les énoncés qui comportent des marques de subjectivité dans les discours de nos informateurs vis-à-vis des langues privilégiées. Cela nous permettra de déduire et de relever les préférences linguistiques des étudiants de chaque catégorie.

La question « adoptez-vous un autre parler en s'adressant aux inconnus ? » suscite une réflexion et attire l'attention des enquêtés de chaque catégorie, commençant d'abord par :

1.1. Les citadines

L'INF (a), après une longue hésitation, déclare qu'elle préfère s'exprimer en langue française vu que c'est la langue que tout le monde est censé maîtriser, cela présuppose que la langue française peut être considérée comme une langue véhiculaire qui est partagée par les locuteurs appartenant à différents groupes sociaux et fréquentant l'espace tizi-ouzouéen. Elle construit une argumentation en fonction d'une certaine logique « *il y a certains qui comprennent pas le kabyle d'autres ne comprennent pas l'arabe* », elle assume sa subjectivité par l'emploi de la conjonction de coordination « donc » qui induit une conclusion à partir d'un raisonnement, « *donc le français c'est tout le monde qui le comprend* », argument par syllogisme.

En effet, l'emploi fréquent d'indice de monstration « c' » sert à désigner et à définir un objet, à savoir la langue française, ici. L'usage des termes « certains et d'autres » peut être considéré comme étant une prise de position et une subjectivité de la part de l'enquêtée.

Ce choix conscient et volontaire renvoie d'abord à la nécessité de s'adapter aux destinataires et aux langues qu'ils maîtrisent. La langue française est considérée une langue de tous les locuteurs « *c'est tout le monde qui la comprend* » déclare l'INF (a), elle considère donc la langue française comme langue véhiculaire à la ville de Tizi-Ouzou.

L'INF (b), annonce qu'elle s'exprime en mélangeant les deux idiomes (français et kabyle), elle s'implique dans son discours en utilisant le pronom personnel « je » qui renvoie à un locuteur singulier, qui prend position et qui affirme ses propos. Elle a également employé le verbe « aimer » qui relève de l'affectif, le sujet parlant se permet de prendre position (positive) à l'égard des deux langues (français et kabyle) «*je parle kabyle ou français (-) c'est juste une façon de parler (-) j'aime mélanger entre ces deux langues*».

L'INF (c) affirme qu'elle parle la langue française. L'emploi de la préposition « depuis » et de l'adverbe « toujours » constitue des déictiques (indices temporels) qui permettent d'établir le moment ou l'instant de déroulement d'un fait (le début de l'emploi de la langue française, dans notre contexte). Elle a également employé l'adjectif possessif « ma » qui s'inscrit dans la catégorie des déictiques qui, dans ce cas, désigne l'appartenance de sa famille à elle seule.

L'INF (d) s'implique directement dans son discours par l'emploi du pronom personnel singulier « je ». Elle choisit sa langue en fonction de son destinataire, elle considère la langue française comme une langue véhiculaire dans cet espace (Tizi-Ouzou), elle a employé l'adjectif « connu », elle affirme que « c'est la langue la plus connue à Tizi-Ouzou » «*je leur parle en français (-) à Tizi-Ouzou c'est le français qui est connu et j'ai aussi l'habitude de le parler (-) et ça dépend de la langue que mon destinataire maîtrise*», l'adjectif « connue », dans ce contexte, peut être considéré comme étant synonyme de « véhiculaire », elle est donc utilisée entre des locuteurs qui n'ont pas la même langue première. Elle a également employé l'adjectif possessif « mon » qui exprime une possession et une certaine implication du sujet dans son parler.

L'INF (e), après une courte hésitation, déclare qu'elle choisit sa langue conformément à la personne à qui elle s'adresse et qu'elle peut catégoriser dans une certaine classe sociale en fonction de son apparence «*euh:: ça dépend de l'apparence (-) quand je vois une personne de euh: comment dirai-je une personne bien (-) hatta et tout évidemment elle parle le français (-) et si elle me comprend pas je lui parle en kabyle*». Elle annonce, par l'emploi du pronom personnel « je »,

qu'elle parle en langue française avec les personnes qu'elle qualifie de « bien » et « hatta ».

En effet, l'adverbe « bien » est un évaluatif qui permet aux locuteurs d'apporter un jugement de valeur valorisant à l'égard de la personne ou de l'objet désigné (elle désigne dans ce cas un destinataire).

L'usage du mot « *hatta* » en arabe qui, en français, signifie, une certaine élégance dans l'habillement, les manières et la coiffure est classé dans la catégorie des subjectivèmes qui apportent une valeur et une position personnelle à l'égard d'un objet donné.

La maîtrise de la langue française est associée aux personnes élégantes et subtiles, la valorisation et le surestime de la langue française est véhiculée par les propos de notre enquêtée « *une personne bien (-) hatta et tout évidemment elle parle le français* ». Cette attitude conduit à une véritable glottomanie à l'égard de la langue française, c'est-à-dire, à considérer certaines langues sacrées, à leur attribuer des valeurs appréciatives et mélioratives

Les formes langagières adoptées par chaque locuteur sont associées aux apparences physiques qui, elles aussi, contribuent à l'affirmation et à l'appartenance d'une personne à une telle sphère sociale et donc à l'identification de la langue qu'elle pratique, notre informatrice projette le fait que selon la façon de percevoir une personne de l'extérieur, on associe une certaine identité sociale et un statut qu'elle peut revêtir au sein d'une société.

L'usage de l'adverbe « évidemment » qui s'insère dans la modalité épistémique, permet de révéler la certitude de sujet parlant et son implication dans son discours.

1.2. Les citadins

L'INF (a) élevé par des parents ayant pour langue maternelle le kabyle pour la mère et l'arabe pour le père, déclare qu'il préfère parler aux inconnus en langue arabe (langue qu'il pratique depuis son enfance) qu'il qualifie de la langue commune et qui est partagée par toute la communauté (les habitants de Tizi-Ouzou et ceux qui la fréquentent), il annonce « *Je préfère parler l'arabe (-) heu: parce que c'est une langue commune (-) genre c'est tout le monde qui comprend l'arabe pas comme le kabyle(-) il y a ceux qui comprend pas le kabyle mais l'arabe est comprise par tout le monde* »

Le sujet parlant s'implique et s'affirme dans son discours par l'usage de pronom personnel « je » et par l'emploi du pronom démonstratif (c') qui sert à la désignation et à la présentation de l'objet en question. De même, l'emploi du verbe « préférer » peut être considéré comme une modalité épistémique qui exprime une certaine détermination en faveur de la langue arabe au détriment de la langue kabyle et française.

L'utilisation de la conjonction de coordination « mais » marque une opposition. Contrairement à la langue kabyle, la langue arabe est qualifiée de la langue commune, dit-autrement, la langue arabe est la langue véhiculaire dans l'espace tizi-ouzouéen, particulièrement dans l'espace universitaire « *genre c'est tout le monde qui comprend l'arabe, ce n'est pas comme le kabyle* », affirme notre enquêté.

L'INF (b) ayant pour langue maternelle le kabyle, s'implique dans son discours par l'emploi du pronom personnel « je » et de l'adverbe « régulièrement », il déclare « *j'utilise régulièrement le français parce que la majorité des gens comprennent le français* », il opte pour l'emploi de la langue française vu que c'est tout le monde qui la comprend, il considère donc la langue française comme une langue véhiculaire (comprise par tous les locuteurs, particulièrement les étudiants) par rapport aux autres langues qui coexistent au sein de cet espace urbain, à savoir le kabyle et l'arabe.

Il emploie également un substantif « majorité » qui joue un rôle des subjectivèmes, il sert à exprimer une pluralité et une dominance des individus qui sont censés maîtriser la langue française.

L'INF (c), ayant également le kabyle pour langue maternelle, après une courte hésitation, déclare, avec franchise, le privilège qu'il accorde à la langue française qu'il a commencé à parler depuis son très jeune âge et qu'il préfère s'exprimer avec les étudiants qui lui sont étrangers avec cette langue, « *euh franchement ça dépend de lieu (-) si je suis à l'UMMTO je parle en français (-) je privilégie la langue française parce que je connais pas la personne à qui je m'adresse donc je parle le français (-) c'est mieux* ».

L'usage de l'adverbe « franchement » s'inscrit dans la modalité appréciative qui lui permet d'exprimer et de livrer ses émotions et ses sentiments vis-à-vis de la langue française. Il déclare, en assumant ses propos, par l'emploi répétitif du pronom

personnel « je » et du pronom « m' » qui accompagne le verbe pronominal « s'adresser », qu'il privilégie la langue française.

Il induit une conclusion par l'usage de la conjonction de coordination « donc » à partir d'un raisonnement « *je ne connais pas la personne à qui je m'adresse donc je parle en français* ». Dans ce cas aussi, la langue française, est considérée comme une langue véhiculaire, puisque il attribue à tous les locuteurs, particulièrement les étudiants, la maîtrise de la langue française.

L'usage de l'adverbe « mieux » révèle également une présence du sujet dans son dire, il est considéré comme étant un évaluatif qui sert à apporter un jugement de valeur positif et valorisant (il valorise la langue française, dans ce cas).

L'INF (d) adopte son parler en fonction de la langue que son récepteur maîtrise « *non je fonctionne d'une manière naturelle (-) je suis à Tizi-Ouzou donc je parle le kabyle (-) sauf dans une interaction autre donc euh: c'est selon le destinataire* » il affirme, par l'emploi de pronom personnel « je », que sa présence à la ville de Tizi-Ouzou, région Kabylophone, nécessite l'utilisation et la maîtrise de la langue kabyle. L'expression « *je fonctionne d'une manière naturelle* » signifie que le sujet parlant répond aux contraintes et aux exigences langagières de l'espace dans lequel il se trouve.

L'INF (e) utilise la langue arabe pour parler aux étudiants inconnus, son choix pour cette langue n'est pas fortuit, il est dû au statut national que revêt cette langue (usage de la conjonction « puisque » qui sert à marquer un motif), il déduit donc que la majorité des étudiants la maîtrisent, elle est donc considérée comme étant une langue véhiculaire dans cet espace « *je parle en arabe à la plupart puisque c'est une langue nationale (-) donc la plupart des étudiants la maîtrisent et la comprennent* »

1.3. Les rurales

L'INF (a) qui a le kabyle pour langue maternelle, préfère s'exprimer aux inconnus en langue française ou bien en mélangeant entre les trois langues qui coexistent, à savoir : le française, le kabyle et l'arabe. Elle marque une alternance par l'emploi de la conjonction « soit ».

Le sujet en question prend position face à son discours par l'emploi de l'expression « je dois » ,à deux reprises, et l'expression « je suis obligée », il s'agit,

dans ce cas là, d'une modalité d'énonciation que l'étudiante utilise pour exprimer un devoir et une nécessité. Elle déclare que le fait d'être en ville, particulièrement la ville de Tizi-Ouzou, implique forcément l'adoption de la langue française ou arabe et cela dans le but de paraître civilisé (e) (s) « *euh' soit en français soit je mélange entre les trois langues (-) français arabe et kabyle pour qu'ils me comprennent (-) je suis en ville donc automatiquement je dois parler soit en français soit en arabe (-) genre c'est civilisé (-) Personnellement (-) moi j'habite dans un village quand je viens ici à Tizi-Ouzou le fait de parler en kabyle euh' m'est devenu un complexe (-) je dois parler l'arabe comme eux pour qu'on ait le même niveau (-) je suis obligée de le parler pour paraître civilisée comme eux (-) pour qu'on me stigmatise pas* » les locuteurs donc parlant la langue arabe et française sont perçus civilisés et valorisés, c'est donc une attitude positive et méliorative vis-à-vis de ces deux langues, elle veut donc arborer une reconnaissance et une légitimité au sein de ce groupe.

L'emploi de l'adverbe « personnellement » et des pronoms « me » et « je » par cette même informatrice permet de prendre une position individuelle et de s'impliquer entièrement dans le discours. L'usage de l'adverbe « automatiquement » signifie que le sujet répond aux exigences et aux contraintes langagières de l'espace dans lequel il se trouve.

L'usage de déictique « ici » qui est un adverbe qui marque la proximité dans l'espace par rapport au sujet parlant, renvoie à l'espace dans lequel l'entretien a eu lieu (Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou).

La même informatrice a aussi employé un adjectif appréciatif « civilisée » qui, dans ce cas, permet d'établir une comparaison entre elle qui se voit dévalorisée et marginalisée parce qu'elle parle la langue kabyle dans la ville de Tizi-Ouzou, particulièrement dans le milieu universitaire, et entre les citadins qui sont perçus valorisés vu la langue qu'ils pratiquent. L'informatrice n'a pas dissimulé son état d'insécurité linguistique et statutaire en arrivant à la ville de Tizi-Ouzou, et avoue son embarras et son malaise en parlant la langue kabyle, elle annonce : « *le fait de parler en kabyle à la ville de Tizi-Ouzou m'est devenu un complexe* », elle est donc forcée et obligée d'adopter la langue de ce groupe (arabe ou français) dominant afin d'être reconnue et valorisée. L. J. Calvet atteste que « *les langues qui se trouvent privilégiées ne sont plus celles de la vie affective (langue du père et de la mère) mais celles qui permettent le plus de contact, qui ouvre sur la réussite* » (1994 : 65).

L'INF (b), après une courte hésitation, annonce qu'elle parle la langue kabyle qui est sa langue maternelle et que c'est la langue qu'elle maîtrise depuis son enfance.

L'étudiante emploie l'adverbe « bien » qui est un évaluatif, apporte un jugement de valeur appréciatif à l'égard de la langue kabyle « *eah: ben (-) donc je parle en kabyle c'est ma langue maternelle (-) c'est la langue que je maîtrise bien et je suis à Tizi-Ouzou* ». Pour elle, le fait d'être à Tizi-Ouzou, qui est une localité Kabylophone, stipule inévitablement la maîtrise et l'adoption de la langue kabyle.

L'INF (c) s'exprime en français avec les étudiants inconnus, elle confirme et assure que cette langue est comprise par n'importe quel destinataire (qu'il s'agit d'un arabe ou d'un kabyle), elle emploie l'adverbe « sûrement » qui s'inscrit dans la modalité épistémique qui exprime une certitude et qui apporte un jugement par rapport à l'énoncé « *eah: oui j'utilise le français parce que sûrement c'est tout le monde qui le comprend mais si tu parles par exemple en kabyle à quelqu'un il peut ne pas comprendre (-) il peut être arabe eah: donc le français automatiquement le comprendra* ». Elle considère donc la langue française comme une langue véhiculaire qui permet l'interaction entre des locuteurs n'ayant pas la même langue première ou la même langue maternelle.

L'usage de « il peut ne pas », « il peut » relève aussi de la modalité épistémique qui, dans ce cas, exprime une éventualité.

La construction d'un raisonnement par l'emploi de la conjonction de coordination « donc » est considérée comme une prise de position par le sujet parlant.

L'adverbe « automatiquement » indique que le sujet répond aux contraintes et aux conditions langagières que le milieu exige.

L'INF (d) adopte sa langue en fonction de l'origine de son destinataire « *eah: tout dépend de la personne (-) déjà de vue on peut identifier son origine est-elle kabyle ou arabe ?* », elle emploie l'adverbe « déjà » qui, dans ce cas, met en avant une connaissance, à partir de l'apparence physique, l'origine des destinataires peut être identifiée.

L'INF (e), après une longue hésitation, affirme par l'emploi de « je » qu'elle parle aux inconnus en langue française qu'elle considère comme étant la langue

véhiculaire dans l'espace tizi-ouzouéen, elle déclare « *eah:: j'utilise le français (-) c'est la langue la plus parlée ici à Tizi* ».

L'adverbe « plus » est un évaluatif qui permet de se positionner vis-à-vis d'un objet (la langue française, dans notre contexte)

L'adverbe « ici » permet de fournir un détail sur l'endroit de déroulement de l'énonciation (Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou).

1.4. Les ruraux

L'INF (a), après une courte hésitation, affirme qu'il n'utilise que la langue française dans le milieu universitaire « *eah:: je parle aux inconnus généralement eah: à l'université par exemple je ne parle qu'en français, je commence toujours la conversation en français par la suite j'utilise le Kabyle [...] pour le français eah: ça fait six ans que j'étudie dans ce domaine (-) donc ça m'est devenu une habitude (-) en plus c'est une langue eah:: c'est une langue majestueuse elle facilite la communication* », l'emploi de la conjonction « que » exprime l'exclusion de toute autre langue de la part du sujet parlant.

Ce choix, pour lui, est dû à la filière dans laquelle il s'est inscrit (département de français). Il annonce qu'il entame toujours la discussion en langue française, puis il introduit la langue kabyle, ce choix primaire pour la langue française est une volonté et un souhait d'être légitimé et pris au sérieux par le destinataire.

Le sujet en question qualifie la langue française de « majestueuse », cet adjectif s'inscrit dans la modalité appréciative qui apporte un jugement de valeur positif et une attitude positive et valorisante vis-à-vis de la langue française.

Pour lui, cette langue facilite la communication, cela présuppose que le sujet parlant s'exprime mieux en français qu'en kabyle, malgré que cette dernière constitue sa langue maternelle qu'il commence à pratiquer avec son entourage, depuis son jeune âge, ce choix est dû à la crainte d'être marginalisé, relégué et exclu de cet espace qu'il commence à fréquenter depuis environ six ans.

L'INF (b), lui, affirme qu'il a l'habitude de s'exprimer avec les inconnus en langue kabyle (qui est sa langue maternelle) et la langue française qu'il commence à parler depuis sa scolarisation.

Il déclare que sa présence ou le fait d'être à Tizi-Ouzou, région majoritairement Kabylophone, exige nécessairement l'emploi et la maîtrise de la langue kabyle *«je parle aux inconnus en kabyle et en français (-) ce sont les langues avec lesquelles j'ai l'habitude de parler (-) nous sommes à Tizi-Ouzou on doit parler le kabyle»*

Le pronom personnel « nous » est inclusif, il désigne une collectivité dont fait partie le sujet parlant *« nous sommes à Tizi-Ouzou... »*.

Le verbe « devoir » s'inscrit dans la modalité déontique, exprime une nécessité et un devoir envers l'adoption de la langue kabyle.

L'INF (c), après une courte hésitation, exprime une certitude, dès que la question lui a été adressée *«euh·ben oui c'est sûr nekki quand je me trouve à Tizi-Ouzou j'essaie de parler avec les gens en Kabyle mais des fois on trouve des (...) ça dépend des situations (-) la profession le statut mais j'utilise beaucoup plus le français avec les inconnus parce que heu· j'aime bien utiliser le kabyle mais des fois le français aussi c'est la langue pour le moment euh:: pour éviter certaines choses il vaut mieux utiliser le français»*, par l'emploi de l'adjectif « sûr », il s'affirme dans son discours, par l'emploi des pronoms « je » et « me », que le fait de se trouver à Tizi-Ouzou signifie la maîtrise de la langue kabyle comme s'il s'agira d'une logique.

L'emploi de la conjonction de coordination « mais » exprime une opposition et une transition, le sujet parlant annonce ,au début, qu'il s'exprime en langue kabyle, puis il déclare que, dans des situations, il se trouve obligé de parler en langue française, il annonce que *« pour éviter certaines choses, il vaut mieux parler en français »*, l'expression « certaines choses » renvoie à la crainte d'être marginalisé et relégué par les locuteurs de ce groupe dominant qu'il commence à fréquenter depuis son admission à l'université en 2012, et donc à un état d'insécurité et de sous-estimation de soi.

Le verbe « aimer » est un verbe subjectif affectif qui exprime une appréciation positive vis-à-vis de la langue kabyle.

L'indice temporel « pour le moment » détermine le temps où le locuteur produit son énoncé.

L'expression « il vaut mieux » étant un évaluatif, marque aussi un jugement de valeur positif quant à l'utilisation de la langue française.

L'INF (d) annonce *«euh:: pour l'adoption d'un langage particulier donc euh:: on est à Tizi-Ouzou donc je lui parle en kabyle (-) ensuite ça dépend de sa*

réaction (-) s'il vous parle en arabe euh: vous pouvez mélanger un petit peu les choses mais heu: par exemple dans un milieu professionnel on préfère parler en français et un peu en kabyle donc ça dépend de la situation (-) je parle le français heu: parce que c'est la belle langue hein (rire) tout d'abord c'est ma spécialité j'aime parler la langue française voilà (-) c'est une (...) elle est considérée comme une variante haute quand même (-) c'est la langue du modernisme et de prestige», notre informateur construit un raisonnement par l'emploi de la conjonction de coordination «donc», le fait d'être à Tizi-Ouzou suppose la maîtrise de la langue kabyle, ensuite, il annonce que le parler qu'il adopte dépend de la réaction de son destinataire, mais la remarque que l'on peut faire est que le sujet parlant rejette implicitement la langue arabe en annonçant qu'avec un locuteur arabophone il mélange entre les langues, il n'a pas choisi de lui parler exclusivement en langue arabe pourtant c'est la langue de l'école et qu'il maîtrise bien, affirme t-il « ... ensuite y a la langue de l'école (-) l'arabe une bonne maîtrise».

Le verbe « pouvoir » utilisé par le sujet parlant s'inscrit dans la modalité déontique et sert à exprimer une possibilité de mélanger les langues.

L'adjectif « petit » et l'adverbe « peu » sont des évaluatifs qui servent à apporter un jugement de valeur et un sentiment.

Le verbe « préférer » s'inscrit dans la modalité appréciative, le sujet se détermine en faveur de la langue française et kabyle.

Le pronom indéfini « on » renvoie à toutes les personnes qui font partie du milieu professionnel dans lequel se trouve le locuteur.

Le sujet induit un raisonnement par l'emploi de la conjonction « donc », il précise que c'est en fonction de la situation de communication et du contexte qu'il choisit la langue avec laquelle il s'exprime.

Les termes « belle » « haute » sont des adjectifs qui relèvent de la modalité appréciative qui permet d'exprimer un jugement de valeur et une position qui est positive dans ce cas.

Les substantifs « modernismes » et « prestige » relèvent de la modalité appréciative qui permet au sujet d'exprimer un jugement de valeur et une appréciation qui sont positifs.

Le verbe « aimer » relève de la subjectivité, exprime un jugement de valeur et une affection.

L'utilisation de la locution adverbiale « quand même » sert à insister sur la valeur de la langue française qu'il qualifie d'une variété haute.

L'INF (e) s'affirme et s'implique dans son discours, par l'usage des pronoms « je » et « me », qu'il s'adapte à la langue que son destinataire maîtrise « euh: je m'adapte généralement à leur langage euh: mais je préfère parler le kabyle et le français. Le français parce que c'est une langue que je maîtrise très bien et c'est euh: comment on peut dire (-) c'est une langue internationale on la parle dans tous les pays c'est pour ça »

Il marque une opposition par la conjonction « mais », il déclare qu'il préfère s'exprimer en langue kabyle ou en langue française, c'est une position et un choix en même temps.

L'usage des adverbes d'intensité « très » et « bien » sont des évaluatifs qui permettent d'exprimer un point de vue, valorisant dans ce cas, et de prendre une position à l'égard de la langue française.

L'expression « c'est une langue internationale on la parle dans tous les pays » est une modalité appréciative, elle porte un jugement valorisant et appréciatif à l'égard de la langue française.

Conclusion 1

Nous constatons, en analysant la première partie de ce chapitre, que toutes les étudiantes citadines qui ont toutes pour langue maternelle le kabyle optent toutes pour l'usage de la langue française avec des personnes qui leur sont étrangères. C'est une langue qu'elles ont commencé à parler depuis leur très jeune âge, affirment-elles.

Lors d'une enquête menée par L. J. Calvet à Rio de Janeiro, en demandant aux informateurs qu'elle était la langue la plus belle entre le portugais, l'anglais et le français, il constatait que les femmes, majoritairement et contrairement aux hommes, répondaient que c'était la langue française. « *La langue française n'est certainement pas féminine, mais elle peut-être considérée comme une langue de femmes, et elle semble aussi plus appréciée par les femmes que par les hommes* » (L. J. Calvet, 2008 : 54).

Nous déduisons que les étudiants citadins préfèrent s'exprimer avec les étudiants étrangers en langue française ou en langue arabe, pour eux, ces deux langues sont considérées comme étant des langues véhiculaires à la ville de Tizi-Ouzou et particulièrement dans l'enceinte universitaire « *« La langue porte une marque linguistique à un espace qui à son tour peut induire un statut ou une pratique*

urbaine valorisant certaines pratiques langagières ou au contraire en exclure et en censurer d'autres ». P. Blanchet (op cité : 57).

Nous remarquons, chez la catégorie rurale, hormis l'ENQ F(a) qui, par stratégie d'accommodation, fait recours à la langue arabe ou au mélange des trois langues qui coexistent, aucun autre étudiant (filles et garçons) n'ose s'exprimer en langue arabe (sauf en s'adressant à un destinataire arabophone) malgré que c'est une langue qui ne leur est pas étrangère. Cependant, ils privilégient la langue kabyle et française qu'ils considèrent comme des langues véhiculaires dans cet espace urbain.

Le choix de ces deux langues (français et kabyle), contrairement aux citadins qui privilégient la langue française et arabe, constitue un facteur de divergence des identités entre ces deux catégories et une volonté de se distinguer les unes des autres, cette divergence conduit donc à l'émergence des conflits linguistiques et identitaires qui seront développés plus loin.

Les résultats aboutis sont présentés comme suit :

	Citadins		Ruraux	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
	Nombre		Nombre	
Français	5	2	2	2
Arabe	0	2	0	0
Kabyle	0	0	1	0
Mélange de langues	0	0	1	1
Exigences environnementales	0	1	1	2

Tableau N° 1 : Les préférences linguistiques chez les étudiants ruraux et citadins.

Les résultats du tableau peuvent être présentés sous forme de diagrammes suivants :

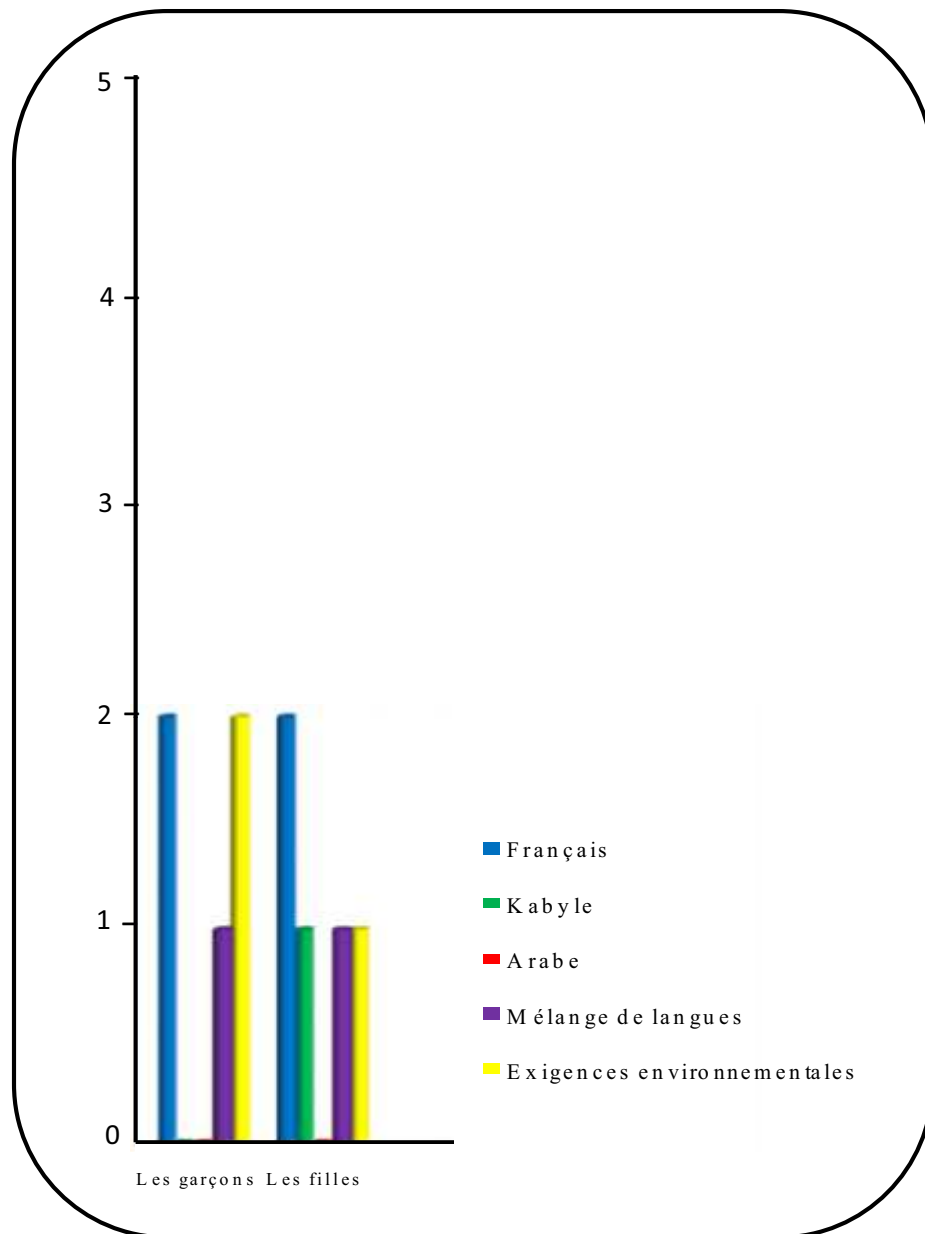


Fig. 1 : Les préférences linguistiques chez les étudiants ruraux.

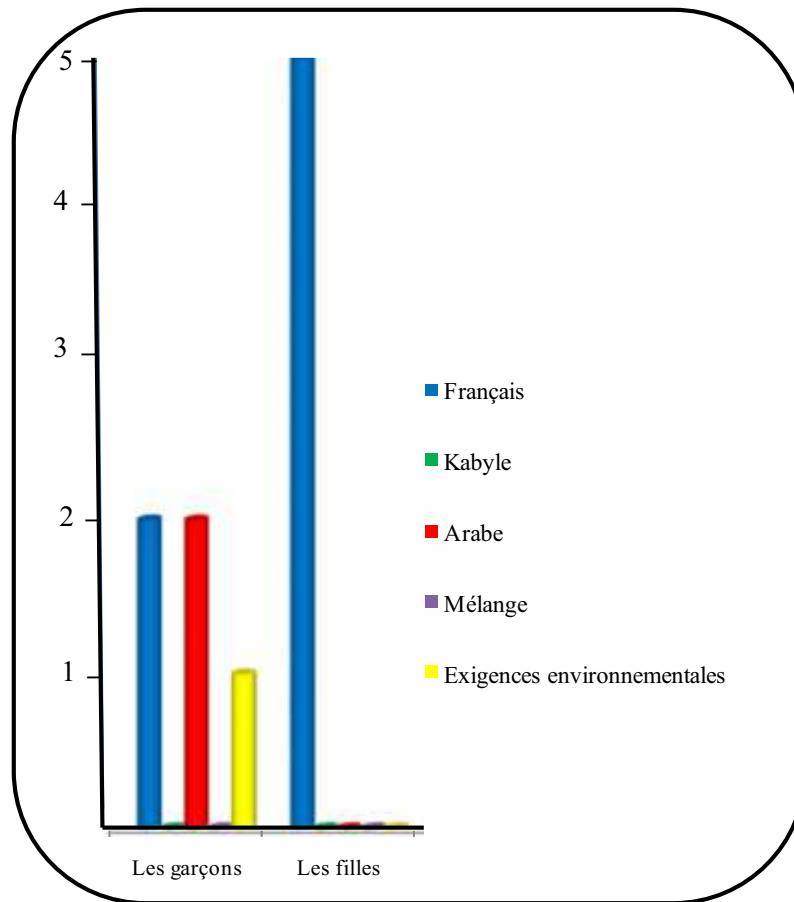


Fig. 2 : Les préférences linguistiques chez les étudiants citadins.

Interprétation des résultats :

Dans le tableau et les diagrammes ci-dessus, qui représentent les langues préférées par les sujets de chaque catégorie (rurale et citadine), nous allons interpréter les résultats auxquels nous avons abouti, nous constatons donc une divergence entre les locuteurs de chaque catégorie, commençant d'abord par la catégorie citadine ; nous observons que les cinq filles citadines enquêtées optent toutes pour la langue française en s'adressant aux inconnus, aucun sujet de cette variable n'ose s'exprimer ou utiliser une autre langue, exceptée la langue française qui occupe une place primaire pour cette variable. Par contre, la variable masculine, la grande majorité, opte pour la langue française et arabe qu'ils considèrent comme des langues véhiculaires, un nombre de deux étudiants opte pour la langue arabe et deux étudiants pour la langue française. Cependant un seul étudiant choisit la langue en fonction de son destinataire (ce qui a été nommé par

« exigences environnementales » dans le tableau et les diagrammes ci-dessus). Aucun sujet de cette catégorie (fille et garçon) n'ose utiliser la langue kabyle.

Concernant la catégorie rurale, Nous constatons que les sujets de cette catégorie accordent le privilège à la langue française qu'ils considèrent comme une langue véhiculaire au sein de l'université. L'adoption de la langue, pour cette catégorie, dépend de celle maîtrisée par le destinataire. Nous remarquons de tous les sujets enquêtés, une seule étudiante choisit la langue kabyle pour s'adresser aux inconnus. Toutefois, l'usage de la langue française est d'un taux égal pour les sujets masculins et féminins, un taux de deux sujets pour les filles et deux sujets pour les garçons qui privilégient la langue française. Nous observons, pour la variable masculine, deux sujets contre un seul sujet de la variable féminine choisissent leur langue en fonction de la langue pratiquée par le destinataire. Pour le recours à l'alternance codique, un taux similaire pour les sujets de deux variables, un seul garçon opte pour le mélange de la langue kabyle et française et une seule fille pour le mélange des trois langues (française, kabyle et arabe). Nous remarquons qu'aucun sujet de cette catégorie (rurale) n'ose employer la langue arabe comme moyen de communication.

2. Les critères linguistiques définitoires de chaque catégorie

La langue n'est pas seulement la correction grammaticale, mais aussi le choix lexical, le phrasé et l'accent. Un locuteur peut maîtriser parfaitement une langue quelconque et être victime d'une discrimination qui ne facilite pas son intégration sociale et qui a tendance à accroître les barrières, à l'isoler et à le pousser vers des voies asociales.

Dans la seconde partie de ce chapitre, nous tenterons, selon les réponses fournies par nos informateurs, de présenter et de relever les critères linguistiques qui nous permettent de distinguer et d'identifier la provenance des étudiants, ceux habitant la ville et ceux qui viennent des montagnes. Toutefois, la variable sexe n'a pas été prise en considération, dans ce cas. Après l'analyse des langues préférées par chaque catégorie, il s'est avéré que celles employées par les sujets de sexe féminin et masculin de chaque catégorie ne présentent pas d'importantes divergences, c'est pour cela que ce paramètre nous a peu intéressé lors de cette analyse.

Les questions que nous avons posées à nos informateurs nous ont permis de cerner les critères et les particularités des pratiques langagières de chaque catégorie. Pour ce faire, nous nous sommes focalisées sur les questions suivantes :

« Pensez-vous que les ruraux / citadins ont un parler propre à eux ? Si oui ; comment l'envisagez-vous ? Quelle (s) est (sont) sa (ses) particularité (s) ? »

« Pouvez-vous affirmer leur appartenance géographique en fonction de leur parler ? »

2.1. Les caractéristiques des pratiques langagières des ruraux selon les citadins

2.1.1. La langue utilisée

En effet, tous les informateurs citadins déclarent que la grande majorité des étudiants ruraux s'expriment en langue kabyle qui est leur langue maternelle. Cette langue pratiquée par cette catégorie semble différente et particulière de celle qui est pratiquée par les citadins, déclare l'INF F (e) « *c'est une langue qui est différente de celle que nous utilisons nous les citadins* ».

La réalisation de la variable linguistique (kabyle) par les locuteurs détermine l'appartenance de chacun à tel ou tel groupe social. Les deux formes « Y » et « L » appartiennent à deux variétés de langues distinctes sont des modalités indicatrices de l'origine et de l'appartenance de chaque locuteur. L'usage de la variable « y » qui se prononce [j] employée notamment chez les étudiants des Ouadhias et de Béni Douala,

déclarent les ENQ M (b) et (c), est un indice qui permet d'identifier et de détecter les ruraux, contrairement aux citadins qui optent pour la variable « L ».

L'une des caractéristiques majeures des pratiques langagières des étudiants ruraux est la pureté de celles-ci, ces locuteurs adoptent une langue unique qui est dépourvue de tout amalgame ou de mixité, ce qui justifie et traduit la volonté de se démarquer et de se distinguer des autres locuteurs. Dans son ouvrage (2016: 164), Philippe Blanchet atteste que « *chercher la pureté de la langue, c'est chercher une « pureté », c'est refuser les contacts, les mélanges, les métissages, c'est refuser la vie sociale... »*.

2.1.2. Le lexique choisi

Les locuteurs ruraux se distinguent et s'identifient par l'emploi des mots originels qui ne peuvent pas être décodés aisément par les locuteurs de l'autre catégorie (les citadins) et cela par l'usage des proverbes et des dictons, affirme l'INF F (c) « *c'est pas facile de le comprendre, c'est comme un code qu'ils utilisent entre eux* » ceci dit, l'interaction et la communication entre les locuteurs ne se complètent pas par la simple maîtrise d'un répertoire linguistique commun, la prise en considération du contexte dans lequel se produit un énoncé, les relations interpersonnelles, les compétences idéologiques et culturelles constituent une condition fondamentale qui permet aux locuteurs l'intercompréhension, atteste K. Orichionni « *la variation affecte d'abord la façon dont chaque langue découpe et catégorise le réel* » (2008 : 169).

L'INF F (a), elle, compare le parler des ruraux au langage des ondes de la radio chaîne 2. Cette chaîne de radio diffuse des programmes en langue kabyle, l'emploi des termes purement kabyles qui sont dépourvus de tout emprunt des autres langues ou de mélange d'une ou de plusieurs variétés de langue y est très répandu.

Le fait qu'il existe plusieurs langues ou variétés de langues au sein d'un groupe social vise à percevoir de façon négative et discriminante certains locuteurs par rapport à d'autres.

La détection des étudiants ruraux, particulièrement dans le milieu universitaire, se manifeste par l'usage d'un lexique soutenu qui traduit le soin apporté à leur langue, cela veut dire que les mots qu'ils choisissent ne sont pas vulgaires, dépourvus de toutes fautes et répondent aux normes linguistiques. L'usage de certaines expressions telles que les proverbes, les dictons et les formes poétiques est considéré par les étudiants citadins comme un code qu'ils n'arrivent pas à comprendre et à décoder.

Cette langue, qualifiée par les INF M (c) et (d) qui semblent être séduits par cette langue de « raffinée », « esthétique », « lyrique » et « plus travaillée », est une caractéristique pertinente qui témoigne la structure, la cohérence et la façon dont elle est organisée la langue des ruraux, qui se diverge de celle des citadins *« leur langue est lyrique (-) elle est trop poétique [...] elle est euh· franchement originelle » « c'est une langue beaucoup plus raffinée euh· esthétique (-) beaucoup plus travaillée et originelle je pense ».*

L'introduction des mots d'origine kabyle, est un critère pertinent dans l'identification des ruraux, l'INF F (b), en répondant à la question des mots utilisés par les ruraux, cite l'exemple de « *thiguerth* » en kabyle, que les citadins remplacent par « *wallou* », terme emprunté de l'arabe et qui signifie « rien », d'autres termes tels que « *agma* » « *mis tmurth* » « *azul* » sont autant des termes qui définissent et qui permettent de rendre compte de l'appartenance et de l'identité des locuteurs qui les utilisent.

2.1.3. L'accent adopté

Marie Louise Maureau, dans son ouvrage (1997 : 09), définit l'accent comme étant *« l'ensemble des caractéristiques de prononciation liées aux origines linguistiques, territoriales ou sociales du locuteur, et dont la perception permet au destinataire d'identifier la provenance du destinataire. »*

En effet, la grande majorité de nos enquêtés affirment que l'identification des étudiants se mesure également par le ton ou l'accent qui accompagne le parler des étudiants ruraux. Cela donc constitue un autre critère qui permet d'établir une différence et une distinction entre les membres de ces deux catégories.

L'INF F (a) affirme que le fait qu'un locuteur parle en s'appuyant sur ses mots lui permet de déduire son appartenance géographique, il s'agit d'une inflexion de la voix et une emphase lors de la prononciation qui sont très répandues chez les ruraux.

L'une des caractéristiques de l'accent adopté par les étudiants ruraux est la solidité de celui-ci, en effet, l'adjectif « solide » employé par l'INF F (c) signifie la fermeté, la consistance et l'originalité qui manifeste une certaine identité et appartenance à un tel groupe social qui est dans ce cas l'appartenance à u milieu rural.

L'accent adopté par les étudiants ruraux est qualifié par les étudiants citadins d' « originel », « fort » et « dur », *« à travers leur accent il y a ceux qui utilisent le « Y » leur accent est très fort, il est originel c'est un accent dur »* cela signifie que le

ton avec lequel leur parler est acheminé remonte aux origines, il confirme donc leur identité et leur racine.

2.2. Les caractéristiques des pratiques langagières des citadins selon les ruraux

2.2.1. La langue utilisée

La particularité des pratiques langagières des étudiants citadins, selon les enquêtés ruraux, est le recours à un mélange de plusieurs idiomes qui coexistent (le kabyle, l'arabe et la français).

L'identification des étudiants citadins, dans la ville de Tizi-Ouzou, particulièrement au sein de l'université, se réalise à travers l'adoption de la langue zdimoh. Tout locuteur qui s'exprime en arabe zdimoh est associé à l'espace urbain tizi-ouzouéen. En effet, cette variation de langue est née de la rencontre entre le mélange de la langue française et arabe ou entre le kabyle et l'arabe.

Certains étudiants déclarent que les citadins n'ont pas de langue qui leur est propre et qui détermine leur identité, cela est dû au mélange de plusieurs langues qu'ils utilisent pour s'exprimer et qui permettent de représenter une identité ambiguë.

La langue employée par les citadins est qualifiée de « non normée », « n'a pas de sens », « cassée » « chiante » « bizarre », l'INF (a) déclare « *les citadins par exemple qui habitent ici à Tizi surtout les jeunes ils ont un parler un p'tit peu euh qui me semble bizarre (-) c'est un langage archaïque à mon sens ça n'a pas de sens pour moi c'est une langue qui n'est pas la nôtre (-) ça n'a rien de particulier à mon avis c'est juste c'est un langage insignifiant* », autrement-dit, cette langue ne répond pas aux règles et aux normes qui peuvent régir un système de signes linguistique quelconque. Ces adjectifs par lesquels est qualifiée la langue des citadins sont relatifs beaucoup plus au niveau de la prononciation et de l'articulation, en effet, la façon dont sont prononcés les mots est un élément déterminant de l'appartenance sociale d'un locuteur.

Une de nos enquêtées annonce que cette langue ne peut pas être déterminée en tant que telle, on ne peut pas savoir s'il s'agit d'un kabyle ou d'un arabe « »

2.2.2. Le lexique choisi

L'emploi de certains termes tels que « *akho* », « *ga3* », « *chriki* », « *3la balek* » permet aux ruraux de rendre compte de l'identité et de l'appartenance géographique des locuteurs qui les introduisent. Ce sont des termes empruntés de la langue arabe et qui sont introduits par les étudiants citadins dans toute prise de parole.

2.2.3. L'accent adopté

L'identification et la détermination des étudiants citadins se manifestent au niveau de l'accent qu'ils produisent en s'exprimant. Ils adoptent un accent qui est qualifié de « cassé » « bizarre », c'est-à-dire ils n'ont pas un accent bon et standard «à travers leur arabe kabylisé et leur accent aussi c'est un accent bizarre » déclare l'INF F (b). Par conséquent, cette particularité de prononciation se voit rejetée et humiliée par les ruraux qui essaient de renforcer et d'imposer leur prononciation, il s'agit donc d'infliger ces locuteurs, de les exclure de tel groupe et de les associer à un groupe quelconque inférieur. Le fait qu'il y ait l'existence de plusieurs langues, de variétés de langues, de plusieurs accents au sein d'une aire géographique quelconque ou des groupes sociaux permet de rendre compte de la distinction et de la différence que les locuteurs se construisent.

Conclusion 2

En analysant la seconde partie de ce chapitre, nous pouvons dire que les étudiants de chaque catégorie se distinguent par des critères linguistiques différents.

Nous constatons une divergence des critères d'identification de ces locuteurs, d'après les enquêtés citadins, les ruraux se distinguent par leur répertoire homogène, ils adoptent une langue dépourvue de l'emprunt ou du mélange de langues, cette attitude révèle que la langue pratiquée par les citadins est une langue pure.

En plus de cette caractéristique, le concept de l'accent semble également un critère pertinent qui contribue à l'identification et à la détermination des ruraux au sein de cet espace. En effet, les locuteurs ruraux accentuent la langue d'une manière correcte et standard qui permet de les associer à l'identité kabyle.

Concernant l'identification des citadins, la particularité de leur langue est sa mixité et son hétérogénéité. Selon les ruraux, les citadins sont identifiés par leur langue hybride qu'ils adoptent et leur accent qui ne permet pas de les associer à leur identité originelle.

L'hypothèse selon laquelle la langue kabyle constitue un facteur déterminant permettant l'identification des étudiants des deux catégories peut être infirmée, à travers cette analyse.

Après avoir présenté, dans le chapitre précédent, les préférences linguistiques de chaque catégorie et les critères linguistiques par lesquels sont identifiés les étudiants au sein de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, nous allons nous pencher, dans ce chapitre, sur les attitudes et les représentations linguistiques que se construisent les étudiants à l'égard des langues de chaque catégorie.

Dans le chapitre traitant la subjectivité langagière, nous avons pu repérer les marques et les traces personnelles de chaque locuteur dans son discours par l'usage de différents types de modalités, de subjectivèmes et de déictiques. Cela nous permettra, dans ce chapitre, de déduire et d'analyser les discours épi linguistiques tenus par chaque locuteur à l'égard des parlers employés par chaque catégorie.

Ces locuteurs qui attribuent ces valeurs sociales à l'égard des langues et de leurs usagers sont appelés par P. Blanchet par des « agents glottopolitiques », ces actions ou ces discours sont considérés comme des actes ou de « politique linguistique in vivo » comme les appelle L. J Calvet.

Pour ce faire, nous nous sommes focalisées sur un ensemble de questions que nous avons posées aux enquêtés et qui se présentent comme suit :

1. Pensez-vous que les étudiants ruraux / citadins parlent bien le kabyle ?
2. Pensez-vous que les étudiants ruraux / citadins parlent bien l'arabe ?
3. Pensez-vous que les étudiants ruraux / citadins parlent bien le français ?
4. Pensez-vous que les étudiants ruraux / citadins ont un parler propre à eux ? Si oui ; comment l'envisagez-vous ? Quelle (s) est (sont) sa (ses) particularité (s) ?
5. Pouvez-vous nous citer quelques mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit et qui sont usités par cette catégorie (citadine/rurale) ?
6. Pouvez-vous affirmer leur appartenance géographique en fonction de leur parler ?

1. Les représentations et les attitudes des étudiants citadins vis-à-vis des pratiques langagières des étudiants ruraux

1.1. Les représentations et les attitudes des citadines à l'égard des langues employées par les ruraux

1.1.1. La langue kabyle

Selon les sujets enquêtés, il n'y a nul doute quant à la maîtrise de la langue kabyle par les étudiants ruraux. Cette langue et ses locuteurs sont perçus, d'une part, comme un prestige et un art, de l'autre part, ils sont considérés synonymes de sous-développement et d'archaïsme.

L'INF (a), en répondant à la question N° 1, déclare : « *c'est un parler que j'aime pas trop (-) ils exagèrent des fois par leur accent ils me semblent comme des cavés (-) metkhelfine grave* ». L'emploi du verbe affectif « aimer » nous permet de déduire la haine, le rejet et l'indignité qu'elle éprouve à l'égard de cette langue et ses locuteurs.

Les termes injurieux « des cavés » « gravement sous-développés » traduisent explicitement la façon inférieure et discriminatoire dont les ruraux sont perçus, ils traduisent également le rejet et l'exclusion de cette langue et de ses locuteurs qui la pratiquent.

En répondant à la question N° 6, toujours avec l'ENQ (a), d'un ton ironique, annonce « *dès que j'ai entendu sa façon de parler et son accent il est devenu trop moche à mes yeux (-) il parle comme les montagnards* » (il est à souligner que le chauffeur était perçu beau avant de l'entendre parler), cela induit l'association des types de parlers à des sphères sociales particulières, le parler des montagnards et les montagnards en tant que des individus en chair et en os sont perçus laids et désagréables. La valeur de beauté ou de laideur est attribuée aux individus en fonction de la langue qu'ils parlent. Nous pouvons donc déduire, à partir des propos de sujet parlant, qu'il existe des langues belles et des langues laides et déplaisantes.

Le parler des ruraux est comparé à celui des ondes de la radio chaîne 2, cette dernière diffuse des programmes en langue berbère, particulièrement en kabyle sans recourir à aucune autre langues ou une variété de langue, cela constitue une des particularités du parler des ruraux.

L'INF (c), en répondant à la question № 5, exprime sa position à l'égard du kabyle rural, elle déclare « *j'aime bien les entendre parler* », il s'agit d'une valorisation et d'une image positive à l'égard de cette langue et ses locuteurs. Elle ajoute que « *cette langue n'est pas facile à être comprise (-) c'est comme un code qu'ils utilisent entre eux* ». Ceci dit que les compétences culturelles et idéologiques ne sont pas partagées entre les membres de ces deux catégories (citadine et rurale) ce qui va, sans nul doute, générer des différences et des conflits d'ordre identitaires et linguistiques.

L'INF(d), en répondant à la question № 7, qualifie les étudiants ruraux des gens d'autrefois qui ne sont pas civilisés, elle annonce que « *ils ont un accent qui est différent de nôtre, genre comme les gens n zik, ils ne sont pas civilisés* ». Le fait de comparer son accent à celui des ruraux explique une certaine valorisation de son accent et une estime de soi, mais aussi une dévalorisation, une stigmatisation et une position glottophobe à l'égard des ruraux et de leur langue. La valorisation d'une langue donnée implique nécessairement la dévalorisation d'une autre et vice versa.

1.1.2. La langue arabe

En posant la question № 2, les quatre premières étudiantes enquêtées éprouvent un sentiment de moquerie et d'ironie, cela nous permet, de prime abord, de comprendre que l'image que ces sujets se construisent à l'égard des ruraux et de leur arabe est négative.

L'INF (a) déclare « *non pas de commentaire* », cette expression nous renseigne sur une pensée maligne, ironique et une réflexion négative à l'égard des ruraux, il est question de relégation et de marginalisation.

L'INF (d) et (a) jugent l'arabe parlé par les ruraux de « déformé » « cassé », c'est-à-dire qu'il est modifié dans sa structure et dans son origine, que ce soit au niveau lexical ou au niveau de la prononciation, ces actes glottopolitiques mènent à l'exclusion et à la marginalisation des locuteurs qui les introduisent.

L'INF (c) qualifie l'accent des ruraux de « bizarre », ce terme signifie que c'est un usage hors commun, barbare, qui s'écarte de la norme, ce parler donc est perçu inférieur et mauvais.

1.1.3. La langue française

Les quatre étudiantes sur cinq que nous avons interrogées affirment que les étudiants ruraux ont une bonne maîtrise de la langue française qui répond à la norme et aux règles de celle-ci.

L'INF (b), après une courte hésitation, affirme la bonne maîtrise du français par les ruraux, cependant, elle introduit le terme de « mais » pour exprimer une opposition par rapport à l'idée affirmée déjà, elle annonce « oui, mais toujours avec un accent kabylisé et le « r » roulé toujours ». L'accent kabylisé qui caractérise le français des ruraux est considéré comme une diminution de degré de la maîtrise de la langue française, il s'agit donc, d'une façon indirecte, d'un sous-estime de cette pratique linguistique. La variable [ʁ] prononcée par les ruraux[r] est perçue d'une façon négative et inférieure. La remarque que l'on peut donc faire est la valorisation et le surestime de la prononciation de la variable [ʁ] employée particulièrement par les citadins, et qui est considéré comme un prestige et un art de parler.

Idem pour l'INF (e), elle affirme l'idée de la bonne maîtrise de la langue française par les ruraux, cependant, elle soulève la particularité de leur accent qu'elle désigne par « problème » elle annonce « *leur problème c'est l'accent* », cette inflexion ou cet accent adopté par les ruraux, ne leur permet pas d'être légitimés et valorisés quoiqu'ils maîtrisent cette langue. Le terme « problème », dans ce cas, peut référer à tout ce qui est difficile à concevoir, à être accepté ou expliqué. Il est question d'évaluation de degré de la maîtrise de langue et de degré d'intégration sociale.

1.2 Les attitudes et les représentations des citadins à l'égard des langues employées par les ruraux

1.2.1. La langue kabyle

D'après les réponses fournies par les enquêtés, tous les étudiants ruraux maîtrisent excellentement la langue kabyle. Les discours que nous avons pu recueillir, en posant la question N° 1 témoigne de la position positive prise à l'égard de kabyle des ruraux.

L'INF (c) affirme que « *oui cela va de soi* », pour lui, être un rural signifie la maîtrise de la langue kabyle. Il est hors de question qu'un rural soit en

ignorance de la langue kabyle. La bonne maîtrise de la langue kabyle est associée à l'espace rural.

L'INF (d) affirme la maîtrise de la langue kabyle par les ruraux « *bien sûr, ils parlent très très bien le kabyle* », l'emploi de l'adverbe « très bien » permet d'exprimer une position et une évaluation positive à l'égard de cette langue pratiquée par les ruraux.

1.2.2 La langue arabe

D'un ton ironique, les sujets enquêtés infirment la maîtrise de la langue arabe par les étudiants ruraux.

L'informateur (d) et (b), en leur posant la question N° 1, marquent un désaccord par l'emploi répétitif de l'adverbe « non ». Cette pratique linguistique semble méprisée et dévalorisée par les citadins qui la perçoivent écrasée, il s'agit d'une position glottophile qui conduit à l'exclusion et à la marginalisation des locuteurs ruraux pratiquant cette langue.

1.2.3. La langue française

A travers les discours épi linguistiques tenus par les enquêtés, nous constatons que la majorité des étudiants ruraux ont une bonne maîtrise de la langue française.

L'INF (d), en répondant à la question N° 3, déclare que « *oui ils parlent très très bien le français* », la répétition de l'adverbe « très » à deux reprises est considérée comme un renforcement tautologique et une position prise positivement à l'égard du français pratiqué par les ruraux. Il est donc question de mise en valeur de ces locuteurs et de leur parler. Il ajoute : « *la majorité des étudiants qui s'excellent dans leurs études sont des montagnards* », nous pouvons remarquer via ces propos le surestime et la valorisation attribués aux locuteurs de cette langue, à leur statut et à leur identité.

L'INF (e), quant à lui, déclare que la majorité des étudiants ruraux ne la parlent pas bien « *la minorité (-) oui* », il s'agit, dans ce cas, de dévalorisation, de dépréciation, d'une attitude négative et inférieure vis-à-vis du français des ruraux, l'informateur assigne une identité négative et dépréciative à l'égard des ruraux. Cette attitude est considérée comme une discrimination qui peut empêcher ces

locuteurs à accéder à un certains nombre de moyens de vie sociale et culturelle au sein de cet espace.

2. Les attitudes et les représentations des étudiants ruraux à l'égard des pratiques langagières des citadins

2.1. Les attitudes et les représentations des rurales à l'égard des langues employées par les citadins

2.1.1. La langue kabyle

Nous pouvons constater, en posant la question N° 1, que certaines enquêtées ont une attitude négative à l'égard du kabyle pratiqué par les citadins, d'autres, au contraire, une vision positive envers celui-ci.

L'INF (b) affirme que l'usage employé par les citadins répond aux normes et aux règles de cet idiome, elle annonce « *oui ils parlent le kabyle mais à chaque fois ils préfèrent le zdimoh et le français* ». Cependant, elle marque une opposition qui explique que ces locuteurs préfèrent s'exprimer en langue kabyle ou en langue française, cette opposition traduit le privilège et la préférence qu'elle accorde à la langue kabyle au détriment de ces deux langues auxquelles recourent les citadins.

2.1.2. La langue arabe

Les sujets enquêtés prennent une position négative quant à l'arabe pratiqué par les citadins. Cette position est généralement prise à l'égard de l'accent de ces locuteurs qu'ils comparent à celui des algérois. Il s'agit de la mise en valeur de l'accent algérois et de la dévalorisation de l'accent arabe tizi-ouzouéen. Le fait de pouvoir comparer deux concepts ou deux choses de nature différente permet de soulever les particularités de chacune.

En répondant à la question N° 5, toutes les informatrices attribuent et expriment des valeurs et des positions négatives voire injurieuses à l'égard des citadins et de leur langue qui est le zdimoh. Ces sujets éprouvent des sentiments de rejet, de haine et de refus, ils qualifient cette langue de « bizarre » « chiante » « catastrophique ». Nous constatons donc une glottophobie, une infériorisation, une discrimination proprement dite et une dévalorisation explicite qui conduit à l'exclusion, à la marginalisation et au rejet des locuteurs de cette langue. Ces actes constituent un socle de démolition et d'extinction de ces groupes stigmatisés. P. Blanchet parle de fondement des ethnocides (destruction des groupes humains en

tant que groupes par la destruction de leurs identités culturelles et linguistiques) (2016 : 164)

Les sujets enquêtés, en leur posant la question N° 5, ont exprimé leurs sentiments de haine et de rejet qu'ils éprouvent envers les citadins et leur parler et affirment qu'ils ne les fréquentent pas parce qu'ils les détestent. L'INF (a) affirme « *franchement je déteste carrément ce parler* », elle ajoute « *pour eux le zdimoh c'est civilisé, pour eux c'est la honte de parler le kabyle* », l'expression « pour eux » peut s'opposer à elle qui manifeste une fierté et un honneur de parler la langue kabyle, elle valorise et surestime son parler tout en dévalorisant d'une manière indirecte celui des citadins et le considérer désuet.

2.1.3. La langue française

Les quatre étudiantes sur cinq que nous avons enquêtées déclarent que les citadins n'ont pas tous une bonne maîtrise de la langue française.

L'INF (a) juge que seulement 50 % des étudiants citadins maîtrisent la langue française. Elle attribue, d'une part, une valeur positive et supérieure à la moitié de cette totalité des étudiants, de l'autre part, elle attribue une valeur négative et inférieure à l'égard de l'autre moitié.

Selon l'INF (c) et (d), les étudiants citadins font semblant qu'ils maîtrisent la langue française, elles emploient le mot « *sawinsidken* » qui signifie « ils la jouent » et le terme « *dizawakhene* » qui signifie « orgueilleux ». Cette attitude peut être considérée comme étant une dévalorisation et une discrimination. Le fait de juger tel ou telle personne d'orgueilleuse, permet d'attribuer, implicitement, la valeur de modestie et de simplicité à soi-même.

L'INF (b) confirme que les citadins ont un français standard et normé « *oui ils parlent bien le français* », cependant, elle contredit ses propos par l'usage de la conjonction de la coordination « mais » quant au mélange des langues auquel recourent les citadins. Quand il s'agit de la langue française, le sujet parlant a pris une position positive et glottophile, cependant, l'alternance codique pour laquelle optent les citadins est perçue d'une façon mauvaise et dépréciative, c'est ce qui ressort du discours de notre informatrice « *mais ils mélangent les autres langues* ».

2.2. Les attitudes et les représentations des ruraux à l'égard de langues employées par les citadins

2.2.1 La langue kabyle

La plupart des sujets que nous avons enquêtés portent un jugement positif quant à la maîtrise de la langue kabyle par les étudiants citadins. Cependant, le recours à l'arabe zdimoh et au mélange des langues auquel recourent les citadins est perçu par les ruraux d'une façon défavorable et déplaisante, il est question alors de privilégier et de préférer la langue kabyle au détriment des autres langues (le français et l'arabe).

L'INF (b) est le seul à porter un jugement dévalorisant et stigmatisant à l'égard des citadins et de leur kabyle, il déclare : « *ils ont massacré le kabyle (-) ils l'ont détruit* », c'est-à-dire qu'ils ne respectent pas les normes et les règles qui régissent cette langue, du coup elle est vue défigurée. Le sujet parlant rejette cette langue et ses locuteurs, il manifeste une attitude dévalorisante et discriminatoire vis-à-vis des citadins, cela conduit à l'exclusion et à la marginalisation des locuteurs de cette langue.

2.2.2. La langue arabe

D'après les réponses fournies par les enquêtés, nous pouvons constater que la grande majorité portent des appréciations négatives à l'égard de l'arabe des citadins tizi-ouzouéens.

L'INF (a) juge négativement l'arabe pratiqué par les citadins, il déclare qu'ils maîtrisent seulement l'arabe zdimoh qui est différent de l'arabe dialectal.

L'INF (d) exprime, à chaque fois, sa haine et son arrogance à l'égard du parler des citadins, il déclare que « *le vrai arabe ne le parlent pas (-) ils parlent l'arabe qui n'a pas de sens ni d'origine* ». Ces propos nous permettent de déduire les jugements discriminatoires et glottophobe vis-à-vis des citadins, il est question d'élimination, d'écart et d'expulsion de ce groupe, de leur identité et de leur culture.

L'INF (b) juge positivement le parler arabe des citadins. Cependant, implicitement, il porte un regard négatif à l'égard de cette langue. Il souligne que pour les citadins la langue arabe est une variété haute, cela présuppose que, pour lui, et pour tous les locuteurs du groupe auquel il appartient (les ruraux), que la langue arabe est une variété basse, mauvaise et inférieure, il expose, d'une façon indirecte,

son point de vue dévalorisant et stigmatisant à l'égard de la langue arabe pratiquée par les citadins.

En posant la question № 5, tous les sujets n'ont pas pu dissimuler et cacher leur haine et leur mépris qu'ils éprouvent à l'égard des citadins et à leur langue.

L'INF (a) qualifie le parler des citadins d'une langue « bizarre », « archaïque » et « insensée », ces mots traduisent son attitude négative et discriminante. Il déclare que cette langue n'est pas la leur « *c'est une langue qui n'est pas la nôtre* » il s'agit donc, d'une façon indirecte, d'une appropriation personnelle de la langue kabyle, c'est aussi une façon d'estimer et de valoriser sa langue qui est le kabyle qui symbolise et représente son identité auquel il exprime ses sentiments et ses émotions positifs et glottophile, il s'agit également de dévaloriser et de sous-estimer la langue des citadins qui est le zdimoh, perçue non conforme à la raison et au bon sens.

L'INF (d) exprime et éprouve un sentiment de honte, de gêne à l'égard de cette langue et de son emploi, pour lui parler cette langue est un déshonneur et une indignité. Il déclare qu'elle est un objet de risée et de moquerie entre ses amis. Ces actes glottophobes conduisent donc à l'exclusion de cette langue et de ses locuteurs des groupes humains. P. Blanchet (op cité : 158) atteste que « *...car comme toutes les discriminations, la glottophobie humilie, insécurise, exclut et provoque des souffrances* »

L'ENQ (c) regrette même l'existence du parler des citadins (le zdimoh), il exprime et éprouve le trouble, l'embarras et la peine que celui-ci lui engendre, cela permet d'interpréter la relation d'écart et de méfiance, entretenue entre le sujet parlant et cette langue et ses locuteurs.

L'ENQ (e) exprime une sorte de moquerie et de mutilation, il qualifie cette langue de ratatouille « *Ils ont leur façon à eux de parler généralement ce qu'on appelle thazdimouhth ou bien la ratatouille c'est un grand massacre des langues* », c'est-à-dire d'un mélange disparate, l'objectif étant de ridiculiser et d'inférioriser cette langue et ses usagers. En répondant à la question № 5, notre informateur, se permet d'exprimer sa perception négative et ses sentiments de haine et de rejet à l'égard de cette pratique linguistique et ses locuteurs « *c'est quelque chose vraiment d'intrigant (rire) il y a pleine d'expressions euh:: mais moi euh: comment je vais dire ça (-) je les évite parce que je ne les aime pas* ».

En effet, les langues ne peuvent pas exister en dehors des locuteurs qui les pratiquent, de ce fait, la stigmatisation, la banalisation et le rejet d'une langue, est aussi le rejet de ses locuteurs, de leur culture et leur identité.

2.2.3. La langue française

Nous constatons, à travers les discours épi linguistiques des enquêtés, l'attribution de valeurs positives de la part des étudiants ruraux vis-à-vis du français des citadins. L'INF (a) et (c) évalue d'une façon positive la langue française pratiquée par les citadins, il annonce que la grande partie de cette catégorie a une bonne maîtrise de la langue française.

L'INF (e) déclare avec surestime la maîtrise des étudiants citadins de la langue française, il emploie l'expression « très très bien », il s'agit d'un renforcement, d'une position glottophile, d'une insistance et d'une assurance qui conduit le sujet parlant à la valorisation du parler des citadins, de leur statut et de leur identité.

Néanmoins, l'avis de l'INF (b) et (d) diverge des trois précédents, ils adoptent une attitude négative et dévalorisante à l'égard de cette langue et de ses locuteurs.

L'INF (b), en répondant à la question № 3, déclare : « *c'est ce qu'ils pensent mais vraiment ils ne parlent pas du tout le français* », il adopte une idée opposante à celle des citadins qui croient qu'ils maîtrisent bien la langue française, il s'agit d'une infériorisation, d'une glottophobie et d'une arrogance à l'égard des locuteurs citadins et de leur langue, cette attitude sert à dévaloriser et à minorer le parler (français) de ces locuteur, l'intention de l'informateur est de projeter le fait que ces locuteurs n'auraient pas de moyens intellectuels.

Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous pouvons dire que l'analyse et la comparaison des discours, que les enquêtés nous ont fournis, révèlent les résultats suivants :

Les étudiants ruraux, de sexe féminin et masculin, sous-évaluent, infériorisent, voire rejettent la langue arabe pratiquée par les citadins qu'ils jugent non conforme à la norme et non standard, en conséquence, les locuteurs citadins sont dépréciés et stigmatisés vu cette pratique langagière. Nous avons pu déduire, en analysant ce corpus que malgré leur bonne maîtrise de la langue kabyle qui est leur langue maternelle, les citadins préfèrent plutôt la langue arabe ou le mélange entre la langue arabe et la langue française, cette attitude est perçue d'une façon inférieure et déplaisante par les ruraux qui ne cessent de revendiquer leur identité kabyle, ce mélange constitue un danger pour leur langue maternelle qui est le kabyle. A vrai dire, quand une langue n'est plus parlée par les membres d'une communauté quelconque, elle sera exposée à l'extinction et à l'anéantissement, une langue s'épanouit si ses locuteurs la pratiquent, et inversement, si une langue est délaissée et négligée par ces locuteurs, cette dernière tombera en désuétude et disparaîtra, ainsi *« une langue ne peut mourir naturellement et de sa propre mort, elle ne peut mourir que de mort violente. Le seul moyen qu'elle ait de cesser c'est de se voir supprimée par force, par une cause tout à fait extérieures aux faits du langage »* L. j. Calvet (2004 : 59).

La langue arabe est classée en dernière position, pour les ruraux. Néanmoins le privilège est accordé aux langues kabyle et française qui sont considérées comme étant des langues véhiculaires à la ville de Tizi-Ouzou.

Certains de ces étudiants ruraux éprouvent un sentiment de haine et de rejet envers les langues utilisées par les locuteurs citadins. Cette position de dévalorisation et de stigmatisation de ces locuteurs et de leurs langues traduit un certain complexe d'infériorité dont souffrent ces étudiants et un rejet des amalgames et de l'hétérogénéité.

Les étudiants citadins, de sexe masculin et féminin, attribuent des valeurs positives et valorisantes quant aux langues kabyle et française introduites par les étudiants ruraux, cela se manifeste à travers leurs discours qui réunissent toutes les expressions valorisantes. Toutefois, une minorité de cette catégorie de sexe féminin

perçoit le parler des ruraux, particulièrement le kabyle comme étant un sous développement et un barbarisme.

Nous avons remarqué, dans le chapitre précédent qui porte sur les préférences linguistiques de chaque sujet, que la majorité des sujets masculins citadins que nous avons enquêtés accordent le privilège à la langue française et arabe. Ce privilège accordé aux deux idiomes (arabe et français) dans un espace purement Kabylophone et par une majorité de personnes ayant toutes le kabyle comme langue maternelle révèle une certaine incompatibilité. En effet, ces étudiants déclarent qu'ils utilisent le kabyle avec leurs proches, amis et familles, cependant, ils optent pour la langue arabe ou française pour s'exprimer avec les inconnus. Le choix de ces deux langues renvoie au fait de ressentir une certaine insécurité linguistique et une relégation de la part de certains étudiants ruraux qui jugent que leur kabyle n'est pas normé « détruit », « écrasé », « massacré », « cassé ».

Ces attitudes et ces jugements poussent donc les étudiants citadins à dissimuler, à cacher leur accent et leur parler et à écarter toute stigmatisation et tout stéréotype en adoptant d'autres langues qu'ils considèrent comme étant des langues véhiculaires au détriment de la langue kabyle qui devient une langue grégaire utilisée exclusivement par des étudiants ruraux au sein de cet espace universitaire.

Nous constatons, d'après les réponses fournies par les informateurs, des positions négatives mutuelles entre les sujets de ces deux catégories à l'égard de la pratique de la langue arabe. En effet, les sujets citadins jugent et évaluent le parler arabe des ruraux d'une façon péjorative et vice versa, les ruraux jugent que l'arabe parlé par les citadins n'est pas standard et non conforme à la norme. L'arabe dialectal semble donc loin d'être maîtrisé par les locuteurs de ces deux catégories.

Conclusion générale

Au terme de ce travail qui porte sur les attitudes et les représentations mutuelles que se construisent les étudiants citadins et ruraux inscrits au département de français, à l'égard des langues qu'ils pratiquent, les critères linguistiques qui permettent de déterminer l'origine géographique de chaque locuteur, les langues privilégiées par les locuteurs de chaque catégorie, nous avons pu aboutir à la conclusion suivante :

A travers l'analyse de notre enquête, nous nous rendons compte des idéologies et des images tantôt glottophiles tantôt glottophobes des locuteurs à l'égard des parlers de chaque groupe.

Nous concluons que les étudiants ruraux éprouvent des sentiments discriminants et dévalorisants à l'égard des parlers des étudiants citadins. La langue arabe zdimoh à laquelle optent ces derniers est perçue méprisante et abjecte. Le rejet et l'exclusion sont les postures déployées par cette catégorie.

Contrairement aux étudiants ruraux qui perçoivent le parler des citadins comme étant une langue sale, les parlers des ruraux, notamment le kabyle, sont considérés par les citadins comme étant un maintien et une conservation de leur identité. L'image qu'ils se construisent à l'égard de la langue française pratiquée par les ruraux est également valorisante. Cependant une minorité de la variable féminine stigmatise et dévalorise le parler des ruraux, notamment le kabyle qui est considéré comme un sous-développement.

L'arabe dialectal que les locuteurs des deux catégories emploient semble non standard et loin d'être normée, les ruraux jugent que les citadins ont un arabe mauvais et vice versa, les citadins évaluent également l'arabe des ruraux d'une manière inférieure, la non maîtrise de cet idiome se manifeste que ce soit au niveau du choix des mots ou au niveau de l'accent adopté.

La langue française occupe une place importante pour les deux catégories, ceci dit, la politique linguistique d'arabisation qui cherche à anéantir la langue française semble, pour les locuteurs tizi-ouzouéens, une théorie non praticable.

L'analyse de la subjectivité langagière, dans les discours fournis par nos enquêtés, nous a permis d'appréhender que les ruraux s'inclinent pour la langue

française qu'ils considèrent comme langue véhiculaire au sein de l'université, néanmoins, les citadins ont une prédilection pour les langues française et arabe qu'ils perçoivent comme étant des langues véhiculaires. Ces attitudes sont perçues, via l'emploi des modalités, des subjectivèmes et des stéréotypes.

Les langues sont des identifiants de l'appartenance des locuteurs, notre étude nous a permis d'associer chaque locuteur à une aire géographique déterminée en fonction de la langue parlée.

L'emploi de la langue kabyle de souche et du bon accent est un critère qui permet d'identifier les étudiants ruraux au sein de la ville de Tizi-Ouzou, plus précisément à l'université.

Les locuteurs employant la langue arabe ou le mélange des langues sont associés à l'espace urbain tizi-ouzouéen, ces derniers ont un accent non standard qui ne reflète pas leur véritable identité qui est kabyle.

Cette présente étude est basée sur la méthode qualitative, c'est pour cela qu'elle ne peut pas être généralisée sur la totalité des étudiants de tous les départements ou de toute l'université de Tizi-Ouzou, d'autres études et d'autres thèses plus profondes, à échantillon plus large peuvent faire une recherche complète.

La bibliographie

Les ouvrages

- Benmayouf Chafia-Yamina. (2010) : la question sociolinguistique en Algérie : enjeux et perspective, l'Harmattan, France.
- Blanchet Philippe. (2016) : discrimination : combattre la glottophobie, Paris, textuel
- Bulot Thierry., & VESCHAMBRE Vincent., (dirs) (2006) : mots, traces et marques. Dimensions spatiales et linguistique de la mémoire urbaine, l'Harmattan, Paris.
- Calvet Louis Jean. (1981) : Les langues véhiculaires, Paris, PUF, Que sais-je ?
- Calvet Louis. Jean. (1993) : La sociolinguistique, Paris PUF, Que sais-je ?
- Calvet Louis. Jean. (1994) : Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine, Paris, Payot.
- Calvet Louis. Jean. (2004) : Essai de linguistique, la langue est-elle une invention des linguistes, Plon Paris.
- FEREDJ Mohammed.-Sghir. (1999) : Histoire de la ville de Tizi-Ouzou et de sa région. Des origines à 1954, Edi Hammouda, Alger.
- Martinet André. (1991) : Élément de linguistique générale, Paris, SNEL S.A.
- Moreau Marie Louise. (1997) : concepts de base. Pierre Mardaga.
- Kerbrat Oorichionni. (1999) : L'énonciation, de la subjectivité dans le langage,. Paris : Armand : Colin.
- Kerbrat Orichionni. (2008) : les actes de langage dans le discours, Paris : Armand : colin.

Les articles

- Blanchet Philippe. (2013): normes et discrimination(s) frontières, espaces et langues, revue de cahiers internationaux de sociolinguistique N°4, Harmattan, Paris.
- Pierre Bordieau. (1993) : comprendre, dans la misère du monde, Paris Seuil.
- Calvet., Louis-Jean. (2008): représentation, le français langue féminine ? N°358, par CLE. International.

La transcription des entretiens

I. Les citadines

- 1) Êtes-vous citadin (e) ou vous habitez une zone rurale?
 - a) #/citadine/#
 - b) #/euh: je suis une citadine/ #
 - c) #/je suis citadine/#
 - d) #/euh: citadine/ #
 - e) #/je suis citadine (-) j'habite à Tizi ville/#
- 2) Depuis quand avez-vous commencé à fréquenter la ville de Tizi-Ouzou ?
 - a) #/euh: ça fait longtemps (-) depuis 1994/#
 - b) #/depuis ma naissance je suis née ici/#
 - c) #/alors je suis à Tizi euh: depuis quinze ans/#
 - d) #/euh:: depuis près de dix ans/#
 - e) #/depuis longtemps (-) j'avais même mes grands-parents sont nés ici/#
- 3) Quelle est votre langue maternelle ?
 - a) #/le kabyle/#
 - b) #/kabyle/#
 - c) #/ma langue maternelle c'est le kabyle/#
 - d) #/kabyle/#
 - e) #/le kabyle bien sûr/#
- 4) Avec qui parlez-vous cette langue ?
 - a) #/presque tout le monde/#
 - b) #/euh: avec ma famille mes amis (-) presque tout le monde/#
 - c) #/avec toute ma famille (-) et mes amis parfois/#
 - d) #/euh: ma famille mes amis et tout le monde/#
 - e) #/avec tout le monde (-) mes parents mes sœurs et mes cousins/#
- 5) Quelles sont les langues que vous pensez maîtriser ?
 - a) #/euh: français kabyle arabe (-) anglais euh: notion de base/#
 - b) #/arabe français kabyle (-) anglais pas beaucoup/#
 - c) #/euh: alors français (-) arabe (-) kabyle et je parle un peu anglais/#
 - d) #/kabyle et français tha3revth chwiya ken [l'arabe un petit peu]/ #
 - e) #/euh: français l'arabe le kabyle et chwiya d'anglais/#

- 6) Pouvez-vous nous citer les langues et les variétés de langue qui sont parlées par les étudiants de votre département ?
- a) #/euh: français arabe et kabyle (-) pas trop/#
 - b) #/arabe français et kabyle/#
 - c) #/ ils parlent arabe, français et le kabyle/#
 - d) #/ euh: ils parlent arabe, français et kabyle/#
 - e) #/euh: donc hedren [ils parlent] beaucoup plus français (-) il y en a d'autres étudiants qui parlent en kabyle aussi (-) donc dans l'ensemble s thaqvaylith [c'est le kabyle]/ #
- 7) Selon vous, quelles sont les langues qui sont parlées par les étudiants ruraux?
- a) #/(rire) le kabyle bien sûr/#
 - b) #/ils parlent le kabyle/#
 - c) #/euh: kabyle/#
 - d) #/euh: généralement ils parlent le kabyle/#
 - e) #/beaucoup plus ils parlent le kabyle/#
- 8) Pensez-vous que les étudiants ruraux parlent bien le français?
- a) #/ah oui/#
 - b) #/euh: oui mais toujours avec un accent kabyloisé et le « r » roulé (-) toujours/#
 - c) #/euh: oui/#
 - d) #/euh: un peu/#
 - e) #/oui ils parlent bien le français mais leur problème c'est l'accent (-) il y a beaucoup de citadins qui pensent que les ruraux ne maîtrisent pas le français mais eux le maîtrisent vraiment bien/#
- 9) Pensez-vous que les étudiants ruraux parlent bien le kabyle ?
- a) #/oui/#
 - b) #/ah oui (-) sûrement/#
 - c) #/oui bien sûr/#
 - d) #/euh: oui bien sûr/#
 - e) #/ah oui (-) évidemment (-) puisque c'est leur langue maternelle/#
- 10) Pensez-vous que les étudiants ruraux parlent bien l'arabe ?
- a) #/euh: (rire) un arabe déformé/#

- b) #/euh:: non (rire) pas de commentaire/#
- c) #/euh: non (rire) ils parlent pas bien l'arabe parce qu'ils adoptent un accent vraiment bizarre (-) kabylisé à 100%/#
- d) #/euh: généralement non (rire) leur arabe est cassé/#
- e) #/c'est la même chose comme le français (-) leur problème c'est toujours l'accent/#
- 11) adoptez-vous un autre parler en s'adressant aux inconnus ? si oui ; lequel ? pourquoi ?
- a) #/euh:: en français parce que c'est tout le monde qui le comprend (-) il y a certains qui comprennent pas le kabyle d'autres ne comprennent pas l'arabe donc le français c'est tout le monde qui le comprend/#
- b) #/euh: je parle kabyle ou français (-) c'est juste une façon de parler (-) j'aime mélanger entre ces deux langues/#
- c) #/oui je leur parle en français parce que c'est la langue que j'utilise depuis toujours (-) déjà avec ma famille ça m'arrive que je leur parle en français/#
- d) #/je leur parle en français (-) à Tizi-Ouzou c'est le français qui est connu et j'ai aussi l'habitude de le parler (-) et ça dépend de la langue que mon destinataire maîtrise/#
- e) #/euh:: ça dépend de l'apparence (-) quand je vois une personne de euh: comment dirai-je une personne bien (-) hatta et tout évidemment elle parle le français (-) et si elle me comprend pas je lui parle en kabyle/#
- 12) A quel moment avez-vous commencé à le parler ?
- a) #/depuis un bon moment/#
- b) #/je commence à les parler depuis mon enfance (-) le français surtout depuis ma scolarisation/#
- c) #/alors c'est depuis mon très jeune âge (-) quand j'avais cinq ans six ans/#
- d) #/euh: depuis mon très jeune âge/#
- e) #/euh:: je sais pas (-) depuis longtemps (-) depuis ma scolarisation/#
- 13) Pensez-vous que les étudiants ruraux ont un parler propre à eux ? Si oui ; comment l'envisagez-vous ? Quelle (s) est (sont) sa (ses) particularité (s) ?
- a) #/ah oui (rire) c'est un kabyle pur (-) c'est un parler que j'aime pas trop (-) ils exagèrent des fois par leur accent ils me semblent comme des cavés (-) metkhelfine grave [ils sont sous-développés]/ #
- b) #/euh: oui ils ne parlent que kabyle, [...] mais c'est un kabyle pur (-) il montre vraiment leur identité/#

- c) #/euh:: oui (-) j'aime bien les entendre parler ils parlent un pur kabyle (-) c'est pas facile de le comprendre c'est comme un code qu'ils utilisent entre eux/#
- d) #/oui chaque région à sa façon de parler [...] ils utilisent un kabyle pur/#
- e) #/oui c'est toujours le même problème (-) c'est leur accent (-) par exemple les gens de Béni Douala utilisent «Y» au lieu de «L» (-) c'est une langue qui est différente de celle que nous utilisons nous les citadins (-) certains parlent me plaisent d'autres non/#

14) Pouvez-vous nous citer quelques mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit et qui sont usités par cette catégorie?

- a) #/euh: le premier terme qu'ils utilisent "azul" [salut] (rire) beaucoup de mots/#
- b) #/ils emploient "ayagaw" ils utilisent des mots purement berbères (-) au lieu de dire "oufhimegh wallou"[j'ai rien compris] ils disent "oufhimegh thiguerth" ils utilisent aucun mot emprunté de l'arabe (-) ils ont gardé leur racine/#
- c) #/ils aiment bien utiliser des proverbes kabyles et des isefra aussi (-) eux ils comprennent ce qu'ils disent/#
- d) #/euh: "agma" [mon frère] "azul"/#
- e) #/euh:: je les fréquente pas trop donc euh: je connais pas les expressions qu'ils emploient/#

15) Pouvez-vous affirmer leur appartenance géographique en fonction de leur parler ?

- a) #/ah oui à travers leur accent on se rend qu'ils viennent des montagnes (-) ils appuient trop sur leur parler (-) leur kabyle est pur (-) on dirait qu'on est sur les ondes de la radio chaîne 2 quand on les entend parler (-) la dernière fois pour me déplacer à la maison je suis allée par une fourgonnette (-) il y avait un chauffeur trop beau il me plaisait beaucoup euh: et quand il a fait un arrêt un policier discutait avec lui dès que j'ai entendu sa façon de parler et son accent il est devenu trop moche à mes yeux (-) il parle comme les montagnards/#
- b) #/ah oui c'est sûr dès que j'entends une personne parler je vais directement identifier d'où elle vient (-) surtout quand elle utilise « y » (-) et même leur kabyle a un accent euh: comment dirai-je (-) yajhed [ferme] qui montre qu'ils

sont pas de la ville (-) pas comme nous les citadins (-) notre kabyle n'est pas vraiment normé/#

- c) #/oui bien sûr (-) ils pratiquent un kabyle purement soutenu (-) à travers leur accent aussi je peux identifier d'où ils viennent (-) et chaque région est différente d'une autre par la langue et l'accent qui est solide aussi/#
- d) #/ah oui je me rends compte qu'ils sont des montagnards ils ont un accent qui est différent de nôtre genre comme les gens n zik [d'autrefois] (rire) genre ils ne sont pas civilisés (rire) asfiqedh asfiqedh [on se rend compte on se rend compte]/ #
- e) #/ah oui (-) je me rends compte à travers la langue qu'ils utilisent (-)leur accent et leur façon de parler (-) ils parlent à haute voix/#

II. Les citadins

- 1) Êtes-vous citadin (e) ou vous habitez une zone rurale?
 - a) #/citadin/#
 - b) #/euh: je suis citadin/#
 - c) #/oui je suis un citadin de Tizi-Ouzou (-) j'habite au quartier de Bouaziz/#
 - d) #/euh: j'habite à Tizi-Ouzou (-) je suis citadin/#
 - e) #/je suis un citadin /#
- 2) Depuis quand avez-vous commencé à fréquenter la ville de Tizi-Ouzou ?
 - a) #/depuis l'enfance/#
 - b) #/euh: depuis toujours (-) je suis née ici/#
 - c) #/euh:: je suis né ici à Tizi-Ouzou donc depuis toujours/#
 - d) #/depuis assez de temps (-) ça fait euh:: un peu plus de neuf ans/#
 - e) #/euh: depuis mon enfance/#
- 3) Quelle est votre langue maternelle ?
 - a) #/euh: kabyle/ mais je suis un peu différent puisque mon père parle arabe et ma mère parle le kabyle (-) donc je mélange entre les deux/#
 - b) #/le kabyle/#
 - c) #/c'est le kabyle/#
 - d) #/c'est l e kabyle/#
 - e) #/le kabyle/#
- 4) Avec qui parlez-vous cette langue ?
 - a) #/le kabyle je le parle avec ma mère et l'arabe avec mon père (rire) on a deux langues à la maison (-) avec mes frères je parle des fois en arabe des fois en kabyle/#
 - b) #/avec ma famille et quelques amis aussi/#
 - c) #/dans mon quotidien je la parle pratiquement avec tout le monde (-) mes amis (-) dans ma famille surtout on parle que kabyle et aussi dans le cadre universitaire/#
 - d) #/avec toute la famille euh:: avec tout le monde euh: voilà/#
 - e) #/euh: avec mes copains et mon entourage/#
- 5) quelles sont les langues que vous pensez maîtriser ?
 - a) #/Je maîtrise le français heu: et l'anglais balak [peut être] (-) le kabyle et l'arabe/#
 - b) #/bon je maîtrise le kabyle c'est ma langue maternelle (-) l'arabe (-) le français l'anglais et l'allemand/#

- c) #/tout d'abord ma langue maternelle le kabyle ensuite vient la langue française (-) l'arabe et l'anglais/#
- d) #/euh: je maîtrise kabyle français anglais et l'arabe (-) l'arabe algérois/#
- e) #/arabe kabyle (-) français et anglais un peu/#
- 6) pouvez-vous nous citer les langues et les variétés de langue qui sont parlées par les étudiants de votre département ?
- a) #/ils parlent beaucoup plus le français et le kabyle/#
- b) #/ils parlent le français l'arabe et le kabyle/#
- c) #/ils parlent le français l'arabe et le kabyle aussi/#
- d) #/je pense que la majorité parle le kabyle, une toute petite minorité qui parle le français et l'arabe/#
- e) #/arabe kabyle et français/#
- 7) selon vous; quelles sont les langues qui sont parlées par les étudiants ruraux ?
- a) #/les ruraux hedren thaqvaylith [ils parlent le kabyle] et français un p'tit peu/#
- b) #/les ruraux euh: les trois langues (-) le français l'arabe et le kabyle/#
- c) #/les étudiants ruraux parlent beaucoup plus le kabyle bien sûr et ils parlent aussi le français/#
- d) #/ils parlent tous le kabyle et le français certainement/#
- e) #/ils parlent le kabyle et le français/#
- 8) pensez-vous que les étudiants ruraux parlent bien le français ?
- a) #/oui (-) ils parlent bien le français/#
- b) #/euh: pour certains non mais pour la grande majorité oui/#
- c) #/euh: oui je considère qu'ils parlent bien le français/#
- d) #/oui ils parlent très très bien le français (-) je pense que la majorité des étudiants qui s'excellent dans leurs études euh: sont les étudiants qui viennent des montagnes/#
- e) #/la minorité (-) oui/#
- 9) pensez-vous que les étudiants ruraux parlent bien le kabyle ?
- a) #/oui/#
- b) #/oui ils sont excellents/#
- c) #/oui cela va de soi/#
- d) #/bien sûr (-) ils parlent très très bien le kabyle/#
- e) #/oui ils maîtrisent ça/#

10) pensez –vous que les étudiants ruraux parlent bien l’arabe ?

- a) #/non (rire)/ #
- b) #/non (-) non non (rire) il est cassé leur arabe/#
- c) #/non (-) ça je le pense pas [...] /#
- d) #/non euh: ils écrasent l’arabe complètement/#
- e) #/pas trop/#

11) adoptez-vous un autre parler en s’adressant aux inconnus ? Si oui ; lequel ?
Pourquoi?

- a) #/Je préfère parler l’arabe (-) heu: parce que c’est une langue commune (-) genre c’est tout le monde qui comprend l’arabe pas comme le kabyle(-) il y a ceux qui comprend pas le kabyle mais l’arabe est comprise par tout le monde/#
- b) #/j’utilise régulièrement le français parce que la majorité des gens comprennent le français/#
- c) #/euh: franchement ça dépend de lieu (-) si je suis à l’UMMTO je parle en français (-) je privilégie la langue française parce que je connais pas la personne à qui je m’adresse donc je parle le français (-) c’est mieux/#
- d) #/non je fonctionne d’une manière naturelle (-) je suis à Tizi-Ouzou donc je parle le kabyle (-) sauf dans une interaction autre donc euh: c’est selon le destinataire/#
- e) #/je parle en arabe à la plupart puisque c’est une langue nationale (-) donc la plupart des étudiants la maîtrisent et la comprennent/#

12) depuis quand avez-vous commencé à le parler ?

- a) #/depuis l’enfance (rire) depuis la naissance/#
- b) #/euh: depuis que je suis tout p’tit (-) à l’école/#
- c) #/euh:: ben je la parle depuis tout p’tit (-) j’ai la particularité d’avoir une maman qui est prof de français/#
- d) #/euh: depuis toujours (-) depuis mon enfance/#
- e) #/depuis mon enfance/#

- 13) pensez-vous que les étudiants ruraux ont un parler propre à eux ? Si oui ; comment l'envisagez-vous ? Quelle(s) est (sont) sa (ses) particularités ?
- a) #/oui ils parlent bien le kabyle (-) il est original (-) ils le parlent entre eux/#
 - b) #/euh: oui il est un peu euh: déjà un peu dur (-) ils ont un ton vraiment dur euh: ils sont fiers de leur parler (-) c'est un parler que j'aime bien (-) il confirme une certaine identité/#
 - c) #/oui oui leur langue est lyrique (-) elle est trop poétique [...] elle est euh: franchement originelle/#
 - d) #/oui euh: c'est une langue beaucoup plus raffinée euh: esthétique (-) beaucoup plus travaillée et originelle je pense [...]/#
 - e) #/oui ils parlent leur propre kabyle [...] c'est une langue comme toutes les autres langues (-) c'est ma langue maternelle je l'aime bien c'est un kabyle pur/#
- 14) pouvez-vous nous citer quelques mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit et qui sont usités par cette catégorie (par les ruraux) ?
- a) #/"al'ancien" (rire) "agma"[mon frère] "gmetnagh" [notre frère] "ayahviv" [ami] "ayemdekal" [ami] "miss tmourth" "ayizem"[lion] (-) il y a beaucoup de termes/#
 - b) #/(rire) ils utilisent camarade, c'est un mot qui revient à chaque fois, "amon frère" "ayahviv iw"/#
 - c) #/ ils utilisent le terme de "achmetha" " ayoudhay" (rire)/ #
 - d) #/euh:: "el djer" [mon voisin] "agma" "ayahviviw" "alancien" [...]/#
 - e) #/ ils utilisent "alancien" "cousin" "agma"/#
- 15) pouvez-vous affirmer leur appartenance géographique en fonction de leur parler ?
- a) #/ah oui je me rends compte de leur origine (-) dès que j'entends un étudiant parle j'identifie son origine s'il est de la ville ou bien des montagnes (-) genre on a pas la même langue/#
 - b) #/ah oui, à travers leur accent (-) il y a ceux qui utilisent le « Y » leur accent est très fort (-) il est originel (-) c'est un accent dur/#
 - c) #/dans ce cas oui (-) quand on entend un étudiant parle avec « y » on sait qu'il vient du village surtout des ouadhias ou de beni douala (-) leur accent aussi nous confirme leur appartenance/#

- d) #/(rire) c'est facile de les détecter il suffit juste de voir leur façon de s'habiller dès qu'ils parlent (...) ils appuient sur leur parler (-) ils prennent le temps de parler ounyesefgherra le3qal (-) tout le temps ils sont timides (-) par exemple quand on se déplace dans la ville les gens qui sont venus d'ailleurs (villages) ils attendent leur tour tranquillement (-) ils respectent les gens pas comme nous les citadins on respecte personne (-) leur accent aussi détermine leur appartenance/#
- e) #/oui chacun son propre langage (-) tout dépend des régions et à partir de leur accent/#

III. Les rurales

- 1) Etes-vous citadine ou vous habitez une zone rurale?
 - a) #/euh: j'habite une zone rurale/#
 - b) #/j'habite dans une zone rurale/#
 - c) #/ j'habite dans un village/#
 - d) #/euh:j'habite dans un village/#
 - e) #/j'habite dans une zone rurale/#

- 2) Depuis quand avez-vous commencé à fréquenter la ville de Tizi-Ouzou ?
 - a) #/euh: depuis euh:depuis le lycée (-) donc c'était en 2010/#
 - b) #/depuis ma première année à l'université (-) donc en 2012/#
 - c) #/euh:ça fait longtemps (-) environ quinze ans (-) depuis le collège/#
 - d) #/euh:à peu près dix ans /#
 - e) #/depuis euh: 2012/#

- 3) Quelle est votre langue maternelle ?
 - a) #/le kabyle/#
 - b) #/c'est la langue kabyle/#
 - c) #/le kabyle/#
 - d) #/c'est le kabyle/#
 - e) #/c'est le kabyle/#

- 4) Avec qui parlez-vous cette langue ?
 - a) #/avec mes parents (-) automatiquement et avec mes amis/#
 - b) #/ben je la parle avec ma famille (-) mes amis et mes proches/#
 - c) #/je la parle partout (-) que ce soit à la maison ou dehors/#
 - d) #/euh:je la parle avec tout le monde (-) à la maison euh: avec les amis euh::(...)/#
 - e) #/avec mes parents mes amis euh: partout/#

- 5) Quelles sont les langues que vous pensez maîtriser ?
 - a) #/français anglais euh: allemand (-) et sûrement le kabyle et l'arabe/#

- b) #/euh: je maîtrise le français et un peu anglais (-) l'arabe bien sûr et ma langue maternelle/#
- c) #/euh: français ta3revth [l'arabe] (-) et un peu d'anglais/#
- d) #/bon euh: le français (-) l'arabe (-) l'anglais et le kabyle bien sûr ma langue maternelle/#
- e) #/euh: le kabyle bien évidemment puisque c'est ma langue maternelle (-) le français et un petit peu l'anglais/#

6) Pouvez-vous nous citer les langues et les variétés de langue qui sont parlées par les étudiants de votre département?

- a) #/Je pense qu'on peut trouver la langue arabe euh: française (-) le kabyle et un peu d'anglais/#
- b) #/bon les langues euh:: ils parlent euh: le français, ils parlent l'arabe zdimoh et le kabyle/#
- c) #/ils parlent beaucoup plus le français (-) thaqvaylith (-) et chitoh te3revth/#
- d) #/euh: ils parlent généralement le français et un mélange entre le kabyle et l'arabe (-) tout dépend des étudiants/#
- e) #/euh: le français effectivement (-) euh: un petit peu l'anglais entre amis et évidemment le kabyle/#

7) Selon vous, quelles sont les langues qui sont parlées par les étudiants citadins ?

- a) #/on a le français et beaucoup plus l'arabe/#
- b) #/ils parlent l'arabe et le français et le kabyle/#
- c) #/euh: bon (-) ils utilisent beaucoup plus le français euh: le zdimoh aussi (-) mais le kabyle la plupart ne l'utilise pas/#
- d) #/bon euh: ils n'ont pas vraiment une langue précise (-) c'est un mélange de l'arabe et un peu de français qui est utilisé par euh: des étudiants cultivés/#
- e) #/un mélange de langues (-) euh: un peu d'arabe et de français et le kabyle (-) un peu de tout/#

8) Pensez-vous que les étudiants citadins parlent bien le français?

- a) #/euh: je ne pense pas (-) on ne peut pas généraliser mais on peut trouver un certain pourcentage (-) 50% parlent bien le français/#
- b) #/oui (-) ils parlent bien le français mais ils mélangent les autres langues/
- c) #/euh: pas vraiment sawinsidken [ils la jouent]/ #
- d) #/euh: oui on peut dire qu'ils parlent bien le français euh: mais dizawakhene (rire)/ #
- e) #/euh: pas vraiment/#

9) Pensez-vous que les étudiants citadins parlent bien le kabyle ?

- a) #/oui ils parlent bien le kabyle/#
- b) #/oui (-) ils parlent le kabyle mais à chaque fois euh: ils préfèrent le zdimoh et le français/#
- c) #/euh:: puisque c'est la langue maternelle de la majorité, donc évidemment ils la parlent, mais certains ne la parlent pas bien/#
- d) #/non (-) ils parlent pas bien le kabyle/#
- e) #/akka (-) ils parlent le kabyle mais il est cassé et mélangé aussi/#

10) Pensez-vous que les étudiants citadins parlent bien l'arabe ?

- a) #/Euh: pas vraiment (-) ils ont un accent euh: kabylisé/#
- b) #/euh non (-) ils ne parlent pas bien l'arabe (-) ils ont un accent bizarre (-) c'est un arabe écrasé pas comme les algérois/#
- c) #/euh:: il y a ceux qui le parlent mais d'autres l'écrasent/#
- d) #/non euh: même l'arabe ne le parlent pas bien parce que euh: comme on l'a déjà cité c'est un mélange entre les langues/#
- e) #/euh: chwiya un petit peu (-) ils parlent l'arabe mais ils ont pas l'accent des algérois/#

11) Adoptez-vous un autre parler en s'adressant aux inconnus ; si oui lequel ? Pourquoi ?

- a) #/euh: soit en français soit je mélange entre les trois langues (-) français arabe et kabyle pour qu'ils me comprennent (-) je suis en ville donc automatiquement je dois parler soit en français soit en arabe (-) genre c'est

civilisé (-) Personnellement (-) moi j'habite dans un village quand je viens ici à Tizi-Ouzou le fait de parler en kabyle euh: m'est devenu un complexe (-) je dois parler l'arabe comme eux pour qu'on ait le même niveau (-) je suis obligée de le parler pour paraître civilisée comme eux (-) pour qu'on me stigmatise pas/#

b) #/euh: ben (-) donc je parle en kabyle c'est ma langue maternelle (-) c'est la langue que je maîtrise bien et je suis à Tizi-Ouzou/#

c) #/euh: oui j'utilise le français parce que sûrement c'est tout le monde qui le comprend mais si tu parles par exemple en kabyle à quelqu'un il peut ne pas comprendre (-) il peut être arabe euh: donc le français automatiquement le comprendra/#

d) #/euh: tout dépend de la personne (-) déjà de vue on peut identifier son origine est-elle kabyle ou arabe ?/ #

e) #/euh:: j'utilise le français (-) c'est la langue la plus parlée ici à Tizi/#

12) A quel moment avez-vous commencé à le parler ?

a) #/le français depuis le C.E.M et l'arabe depuis euh: depuis le lycée (-) j'ai fréquenté des amis qui habitent en ville donc je dois parler avec eux en arabe/#

b) #/euh: depuis l'enfance/#

c) #/euh: en quatrième année primaire/#

d) #/euh:: dès le primaire dès le collège/#

e) #/euh: depuis le collège/#

13) Pensez-vous que les étudiants citadins ont un parler propre à eux ? Si oui ; comment l'envisagez-vous ? Quelle (s) est (sont) sa (ses) particularité (s) ?

a) #/oui généralement euh: ils parlent le zdimoh euh: c'est un mélange entre le kabyle et l'arabe (-) c'est pas une langue/#

b) #/non (-) ils ont pas un parler propre à eux (-) ils mélangent toutes les langues, ils parlent beaucoup plus le zdimoh (-) c'est une langue catastrophique c'est une langue que je n'aime pas aussi euh: je la trouve bizarre (-) chiante (-) elle n'a aucune particularité/#

- c) #/euh:la majorité sont des zdimoh, c'est une langue que je n'aime pas du tout, c'est un mélange de langues /#
- d) #/oui euh:on peut dire que c'est un mélange de langues (-) c'est un langage qui me déplaît, ils ont cassé les normes de la langue/#
- e) #/euh:non je ne vois pas ça (-) c'est un mélange de langues (-) c'est une langue qui ne me plaît pas parce que des fois je n'arrive à la comprendre même pas/#

14) Pouvez-vous nous citer quelques mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit et qui sont usités par cette catégorie (citadine) ?

- a) #/"Ya kho" [mon frère] "ga3" [tout] euh: "sguelina" [tout à l'heure] avec un accent vraiment euh: (...) par exemple euh: j'ai entendu une femme a prononcé une expression mais je sais pas si c'est de l'arabe ou du kabyle (-) elle disait (rire) euh: « hadouk elqajiret te3 el ma3za » (rire) avec un accent kabylisé (-) franchement je déteste carrément ce parler il n y a pas mieux de parler le kabyle c'est notre langue maternelle (-) on doit parler en kabyle et non pas en arabe (-) si l'arabe est bien accentuée je serai d'accord automatiquement de la parler mais elle est vraiment écrasée c'est pas comme l'arabe des algérois (-) la3vens ken d les algérois [ils font semblant que ce sont des algérois] mais nouthni [eux] sont des kabyles. Pour eux l'arabe zdimoh c'est civilisé pour eux c'est une honte de parler en kabyle/#
- b) #/bon euh: je connais pas assez de mots parce que je les fréquente pas (-) j'aime pas leur langue mais j'entends des mots comme "ahya zeh" "wach kho"/#
- c) #/"ya kho" (-) tellement je les aime pas je les fréquente pas et donc je peux pas les écouter/#
- d) #/euh: ils utilisent "ya kho" " rak ifesser"/#
- e) #/par exemple euh: akho (-) je les fréquente pas trop alors euh:(...) je les aime pas voilà (-) ils ont une mentalité qui me plaît pas (-) ils sont orgueilleux/#

- 15) pouvez-vous affirmer leur appartenance géographique en fonction de leur parler ?
- a) #/ça c'est sûr (-) avec leur façon de parler (-) genre euh:: //ils la jouent trop/ (-) /leur accent est kabylisé à 100%/#
 - b) #/oui (-) à travers leur parler je me rends compte qu'ils sont d'ici (-) à travers leur arabe kabylisé et leur accent aussi (-) c'est un accent bizarre/#
 - c) #/oui déjà à travers l'accent je me rends compte qu'ils sont de la ville/ en plus //ils la jouent (-) dizawakhene [ils sont orgueilleux]/ #
 - d) #/oui (-) à travers leur accent et leur façon de parler aussi/#
 - e) #/oui évidemment (-) par rapport à leur façon de parler (-) la prononciation et l'accent/#

IV. Les ruraux

- 1) Êtes-vous citadin (e) ou vous habitez une zone rurale?
 - a) #/en fait euh: j'habite dans une zone rurale/#
 - b) #/je suis un rural/#
 - c) #/euh: ben j'habite dans une zone rurale/#
 - d) #/euh: Je suis contadin c'est-à-dire j'habite euh: la montagne voilà/#
 - e) #/en fait euh: j'habite dans une zone rurale/#
- 2) Depuis quand avez-vous commencé à fréquenter la ville de Tizi-Ouzou ?
 - a) #/depuis euh:: six ans/#
 - b) #/en 2102 que j'ai commencé vraiment à fréquenter la ville de Tizi/#
 - c) #/euh : voilà après l'obtention du baccalauréat en 2012 (-) on peut dire ça vraiment c'est après le bac/#
 - d) #/euh: ben depuis le plus jeune âge (-) depuis que j'étais à l'âge quinze seize ans je venais en ville/#
 - e) #/euh: je dirai euh:: depuis mon admission à la fac/#
- 3) Quelle est votre langue maternelle ?
 - a) #/ma langue maternelle c'est le kabyle/#
 - b) #/le kabyle/#
 - c) #/bien sûr c'est le kabyle/#
 - d) #/ma langue maternelle c'est le kabyle bien évidemment (-) voilà/#
 - e) #/le Kabyle/#
- 4) Avec qui parlez-vous cette langue ?
 - a) #/euh: je parle cette langue avec euh: tout le monde déjà sauf quand je suis euh: dans un amphithéâtre ou dans une salle de TD je parle euh ce que j'étudie (-)mais en général je parle kabyle avec tout le monde/#
 - b) #/euh: je la parle partout avec les amis euh: (...)/#
 - c) #/euh:: ben je parle le kabyle avec (-) j'essaie de parler le kabyle avec tout le monde mais dès que je trouve problème j'essaie de (...) mais avec les amis la famille voilà les proches beaucoup plus/#
 - d) #/Pour cette langue parce qu'il s'agit de ma langue maternelle donc euh: je suis un peu farouche concernant cette langue voilà (-) je la protège donc pour la protéger je la parle avec des amis la famille et même dans des situations officielles c'est-à-dire dans le travail (-) donc j'ai pas (...) je la parle voilà/ quand il y a l'occasion je la parle/#

- e) #/euh: généralement je parle le kabyle euh: avec les membres de ma famille et un peu avec mes amis/#
- 5) Quelles sont les langues que vous pensez maîtriser ?
- a) #/Je pense maîtriser le Kabyle le français et l'arabe bien sûr (-) l'arabe classique/#
- b) #/je parle bien sûr thaqvaylin [kabyle] c'est sûr (-) c'est ma langue maternelle (-) puis je parle /l'arabe que j'écrase (-) je parle aussi le français et l'anglais un petit peu/#
- c) #/euh: la langue maternelle c'est sûr euh: le français euh: l'arabe classique euh: un peu les langues étrangères un petit peu comme ça (-) pas vraiment/#
- d) #/euh: [...] donc il y a la langue euh: voilà la langue maternelle que je maîtrise très bien (-) ensuite y a la langue de l'école l'arabe hein une bonne maîtrise (-) ensuite il y a euh puisqu'il s'agit de mon domaine il y a la langue française et un peu d'anglais voilà/#
- e) #/euh je maîtrise bien plus le français parce que depuis que je suis enfant j'écoute bien plus le français c'est pour ça et même dans ma famille on parle beaucoup euh: on parle de cette langue et je regarde aussi la télé (-) je maîtrise aussi ma langue maternelle et l'arabe/#
- 6) Pouvez-vous nous citer les langues et les variétés de langue qui sont parlées par les étudiants de votre département ?
- a) #/euh: bon il y a une langue générale que nous partageons tous c'est le Kabyle (-) on parle le français et y a certains qui parlent l'arabe dialectal/#
- b) #/département negh puisque il s'agit de département de français il y en a ceux qui parlent le français d'autres ils parlent le kabyle et d'autres qui habitent ici à la ville hedren th3revth/#
- c) #/euh: les langues parlées par les étudiants il y a le kabyle, dans notre département il y a le kabyle beaucoup plus il y a le français il y a l'arabe heu:l'arabe ce n'est pas l'arabe classique c'est le zdimoh (rire) un mélange entre le kabyle et l'arabe [...]/#
- d) #/[...] il y a un mélange bien sûr selon l'origine de ses étudiants (-) c'est-à-dire il y a un mélange entre le kabyle voilà (-) il y a entre l'arabe pour les étudiants arabophones parce qu'il y a des étudiants arabophones (-) il y a aussi la langue française puisqu'il s'agit d'un département de français (-) c'est un mélange de ces trois langues/#

e) #/euh: généralement surtout en cours ou bien quand on s'adresse à des profs ou bien (...) on utilise le français (-) entre nous on utilise un peu le kabyle euh: mais aussi on utilise le français (-) il y a aussi des individus qui connaissent pas kabyle ou bien qui ne maîtrisent pas très bien le français (...) donc nous sommes obligés de leur répondre parfois/#

7) Selon vous, quelles sont les langues qui sont parlées par les étudiants citadins?

a) #/euh le kabyle, le français et l'arabe dialectal/#

b) #/bon les étudiants citadins parlent beaucoup plus l'arabe (-) l'arabe qui n'a pas d'origine on ne peut savoir s'il s'agit d'un arabe ou d'un kabyle/#

c) #/euh: les langues parlées par les citadins [...] il y a à peu près trois langues ils mélangent la langue française le kabyle et l'arabe voilà/#

d) #/pour les étudiants citadins, ça dépend de leurs quartiers, voilà ils mélangent beaucoup plus l'arabe dialectal, on peut appeler ça zdimoh et un peu de kabyle aussi ok (-) donc ils font de l'alternance codique entre les trois langues (-) en fait il y a aussi le mélange du français (-) voilà/#

e) #/les citadins euh: généralement parlent beaucoup le kabyle [...] mais euh: ils mélangent un peu le français/#

8) Pensez-vous que les étudiants citadins parlent bien le français?

a) #/euh: pas facile de répondre à cette question mais heu: je pense que oui (-) la plupart parlent bien le français/#

b) #/c'est ce qu'ils pensent mais vraiment ils ne parlent pas du tout le français/#

c) #/euh: à mon avis euh: les étudiants citadins parlent bien le français [...]/#

d) #/euh:: dire que les étudiants citadins parlent le français (-) moi je ne le pense pas (-) je ne pense pas (-) comme il y a des étudiants citadins qui parlent bien le français y a aussi des contadins qui parlent aussi bien le français (-) dire qu'ils parlent bien euh:: non voilà/#

e) #/Oui les étudiants citadins parlent très très bien le français/#

9) Pensez-vous que les étudiants citadins parlent bien le kabyle ?

a) #/euh: ils parlent le Kabyle bien sûr [...] il y en a ceux qui préfèrent l'arabe/#

b) #/ils ont massacré le kabyle (-) ils l'ont détruit/#

c) #/euh: je sais bien les étudiants citadins parlent bien le kabyle mais ils l'utilisent pas (-) ils essaient d'utiliser d'autres langues (-) le français des fois et le zdimoh beaucoup plus/#

- d) #/euh: dire qu'ils parlent bien oui peut être ils parlent bien mais ils préfèrent mélanger entre l'arabe et le kabyle (-) voilà il y a des étudiants qui mélangent entre le kabyle et l'arabe [...]/#
- e) #/bien sûr parce que c'est la langue maternelle [...]/#

10) Pensez-vous que les étudiants citadins parlent bien l'arabe ?

- a) #/euh: ça va (-) pas vraiment, mais il y en a ceux qui maîtrisent l'arabe/thazdimouhth/#
- b) #/le vrai arabe ne le parlent pas (-) ils parlent l'arabe qui n'a pas de sens ni d'origine/#
- c) #/euh: [...] ils ne parlent pas bien l'arabe ceux qui habitent à Tizi-Ouzou/#
- d) #/Oui ils parlent l'arabe surtout pour l'arabe dialectal ok (-) pour les citadins l'arabe est une variété euh: comment dirai-je (-) c'est une variété haute /#
- e) #/ l'arabe alors là (-) non pas du tout [...]/#

11) adoptez-vous un autre parler en s'adressant aux inconnus ? Si oui ; lequel ? pourquoi ?

- a) #/euh:: je parle aux inconnus généralement euh: à l'université par exemple je ne parle qu'en français, je commence toujours la conversation en français par la suite j'utilise le Kabyle [...] pour le français euh: ça fait six ans que j'étudie dans ce domaine (-) donc ça m'est devenu une habitude (-) en plus c'est une langue euh:: c'est une langue majestueuse elle facilite la communication/#
- b) #/je parle aux inconnus en kabyle et en français (-) ce sont les langues avec lesquelles j'ai l'habitude de parler (-) nous sommes à Tizi-Ouzou on doit parler le kabyle/#
- c) #/euh:ben oui c'est sûr nekki quand je me trouve à Tizi-Ouzou j'essaie de parler avec les gens en Kabyle mais des fois on trouve des (...) ça dépend des situations (-) la profession le statut mais j'utilise beaucoup plus le français avec les inconnus parce que heu: j'aime bien utiliser le kabyle mais des fois le français aussi c'est la langue pour le moment euh:: pour éviter certaines choses il vaut mieux utiliser le français/#
- d) #/euh:: pour l'adoption d'un langage particulier donc euh:: on est à Tizi-Ouzou donc je lui parle en kabyle (-) ensuite ça dépend de sa réaction (-) s'il vous parle en arabe euh: vous pouvez mélanger un petit peu les choses mais heu: par exemple dans un milieu professionnel on préfère parler en français et

un peu en kabyle donc ça dépend de la situation (-) je parle le français heu: parce que c'est la belle langue hein (rire) tout d'abord c'est ma spécialité j'aime parler la langue française voilà (-) c'est une (...) elle est considérée comme une variante haute quand même (-) c'est la langue du modernisme et de prestige /#

e) #/euh: je m'adapte généralement à leur langage euh: mais je préfère parler le kabyle et le français. Le français parce que c'est une langue que je maîtrise très bien et c'est euh: comment on peut dire (-) c'est une langue internationale on la parle dans tous les pays c'est pour ça/#

12) A quel moment avez-vous commencé à le parler ?

a) #/euh: depuis mon jeune âge, depuis le collège/#

b) #/le français j'ai commencé à le parler depuis ma scolarisation/#

c) #/euh ben:: le français c'est après euh / au C. E. M peut être on la maîtrisait un petit peu après au lycée après je suis dans la spécialité euh: je fais la langue française alors je dois euh quand même euh oufighd imen iw hedreggh akka euh pas vraiment mais bien/ c'est bien/#

d) #/euh: la langue française déjà euh: même la langue maternelle qu'on acquit généralement c'est un mélange de kabyle euh et du français voilà (-) même les parents lorsqu'ils parlent à leurs enfants il y a ce mélange donc euh: on peut dire qu'on a commencé euh: tout le monde a commencé à parler la langue française même si ce sont des petits mots comme ça qu'on utilise l'alternance euh: donc on a commencé dès le très jeune âge avant même l'école on produisit comme ça des productions voilà (-) Sinon euh: voilà on peut dire qu'on a commencé à parler à construire des phrases comme ça en langue française à partir/ voilà l'université/#

e) #/en fait euh: durant mes cinq ans (-) quand j'avais déjà cinq ans je parlais le français c'est pour ça/#

13) Pensez-vous que les étudiants citadins ont un parler propre à eux ? Si oui ; comment l'envisagez-vous ? Quelle (s) est (sont) sa (ses) particularité (s) ?

a) #/euh: je pense oui (-) les citadins par exemple qui habitent ici à Tizi euh: surtout les jeunes ils ont un parler un p'tit peu euh: qui me semble bizarre (-) c'est un langage archaïque à mon sens ça n'a pas de sens pour moi euh: c'est une langue qui n'est pas la nôtre (-) ça n'a rien de particulier à mon avis c'est juste euh:: (...) c'est un langage insignifiant/#

b) #/euh: les étudiants de la ville n'ont pas une langue vraiment propre à eux ils mélangent les trois langues (-) c'est une langue qui n'a pas de sens j'ai honte de la citer ou de la parler (-) quand je suis avec mes amis et quand on veut rigoler on parle comme les citadins on se moque d'eux (-) leur langue n'a rien de particulier à mon avis/#

c) #/euh: ben c'est une question vraiment euh:: il n'y a pas de réponse il y a une réponse mais euh: ils n'ont pas une langue propre à eux (-) réellement ils ont la langue maternelle qui est le kabyle mais ils ne veulent pas parler le kabyle voilà je ne sais pas pourquoi jusqu'aujourd'hui (-) Ce parler euh:: s'il n'existait pas ça serait vraiment mieux (-) sincèrement moi personnellement il me dérange (-) on est à Tizi-Ouzou on doit parler le kabyle voilà c'est tout court/#

d) #/bien sûr ils ont un parler propre à eux parce que euh: les citadins cherchent toujours à se distinguer par rapport justement aux montagnards (-) ils préfèrent mélanger l'arabe et un peu de française et il y a ceux qui négligent complètement la langue kabyle [...] euh:: quand j'entends comme ça les gens de Tizi-Ouzou parlent l'arabe entre eux ou ce mélange/ je ne suis pas content en quelque sorte/ si comme si je me sens menacée un petit peu hein ok on menace la langue de Tizi-Ouzou voilà (-) la particularité c'est que c'est un mélange beaucoup plus de l'arabe ok il y a l'arabe ils utilisent fréquemment le zdimoh il y a aussi un petit mélange de français et un kabyle un peu modifié euh: écrasé, etc. (-) le zdimoh voilà euh: c'est un mélange des trois langues ok (-) ensuite il y a l'accent aussi hein/ ils adoptent un accent assez particulier lorsqu'ils parlent voilà/#

e) #/ils ont leur façon à eux de parler généralement ce qu'on appelle thazdimouhth/ ou bien la ratatouille (rire) c'est un grand massacre des langues (-) en fait euh: c'est un mélange de pleines de langues (-) on trouve là dedans de l'arabe du kabyle du français (-) même parfois des mots anglais donc parfois on se perd dans cette langue/#

14) Pouvez-vous nous citer quelques mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit et qui sont usités par cette catégorie (citadine/rurale) ?

a) #/ils aiment employer les mots de "Akho" "ga3 ytik" "moh ta3 el parc"/ c'est quoi ce langage ? (-) en fait ce sont des mots que je trouve bizarre et ignorants même/#

- b) #/J'ai entendu un étudiant qui parlait avec son ami et il lui a dit "karchou fi karchou" c'est-à-dire "il l'a mordu au ventre"/va comprendre le sens maintenant (-) une autre expression aussi euh: « rani mtanbel » qui signifie je suis véhiculé (e)/ #
- c) #/euh : vraiment c'est une expression que je déteste elle n'a pas de sens elle est utilisée dans tout parler discours dialogue "3la balek" (rire) ça veut dire euh: au lieu de dire qu'on doit partir ils disent 3la balak ilaq anroh 3la balek ilaq adheswegh 3la balek ak d akho (rire) voilà euh: on souffre de ces deux expressions [...]/#
- d) #/Oui, il y en a autant [...] ils utilisent certaines structures comme "chriki" ils appellent tout le monde chriki, voilà « chriki » qui est un mot arabe voilà euh:: ensuite il y a aussi le mot "gaâ" qui vient de l'arabe dialectal [...] ensuite ce que j'ai remarqué aussi euh: dans des cafés les citadins quand ils demandent quelque chose "aâtinni wahed taâ le crème" "aâtinni wahed taâ lqahwa wahed el croissant [...]/#
- e) #/en fait euh: généralement ils utilisent beaucoup « akho » ce qu'on appelle akho/ même si ce n'est pas son frère mais quand même il l'ajoute à son livret de famille (-) c'est quelque chose vraiment d'intriguant (rire) il y a pleine d'expressions euh:: mais moi euh: comment je vais dire ça (-) je les évite parce que je ne les aime pas/#

15) Pouvez-vous affirmer leur appartenance géographique en fonction de leur parler ?

- a) #/[...] quand ils parlent ici à Tizi-Ouzou on peut se rendre compte qu'ils sont d'ici de Tizi/#
- b) #/bien sûr (-) dès que je passe et j'entends quelqu'un parle je le reconnais qu'il vient de la ville à travers son parler et son accent (-) leur manière de s'habiller leur orgueil (-) quand ils parlent ils pensent qu'ils sont les meilleurs mais à vrai dire ils sont les derniers (-) ils parlent à haute voix pour attirer l'attention/#
- c) #/[...] oui (-) on peut les identifier qu'ils sont de la ville à travers leur façon de parler et leur accent bien sûr/#
- d) #/Oui bien sûr on peut entendre des constructions euh: en arabe zdimoh ou en kabyle écrasé/#

e) #/oui (-) à travers leur parler on peut savoir exactement d'où ils viennent
(-) donc par les mots qu'ils utilisent on peut identifier leur appartenance/#

Les questions de l'entretien

- 1) Êtes-vous citadin (e) ou vous habitez une zone rurale?
- 2) Depuis quand avez-vous commencé à fréquenter la ville de Tizi-Ouzou ?
- 3) Quelle est votre langue maternelle ?
- 4) Avec qui parlez-vous cette langue ?
- 5) Quelles sont les langues que vous pensez maîtriser ?
- 6) Pouvez-vous nous citer les langues et les variétés de langue qui sont parlées par les étudiants de votre département ?
- 7) Selon vous, quelles sont les langues qui sont parlées par les citadins/ruraux?
- 8) Pensez-vous que les étudiants ruraux / citadins parlent bien le français?
- 9) Pensez-vous que les étudiants ruraux / citadins parlent bien le kabyle ?
- 10) Pensez-vous que les étudiants ruraux / citadins parlent bien l'arabe ?
- 11) Avez-vous l'intention d'adopter un autre parler en s'adressant aux inconnus ?) si oui ; lequel ? pourquoi ?
- 12) A quel moment avez-vous commencé à le parler ?
- 13) Pensez-vous que les ruraux / citadins ont un parler propre à eux ? Si oui ; comment l'envisagez-vous ? Quelle (s) est (sont) sa (ses) particularité (s) ?
- 14) Pouvez-vous nous citer quelques mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit et qui sont usités par cette catégorie (citadine/rurale) ?
- 15) Pouvez-vous affirmer leur appartenance géographique en fonction de leur parler ?

Sommaire

Introduction :.....	5
---------------------	---

Chapitre I

Considérations théoriques et méthodologiques

1. Le profil socio-historique de la ville de Tizi-Ouzou.....	10
2. Définition des concepts théoriques relatifs à notre étude	14
3. Les principales fonctions de la langue.....	19
4. Les marques de subjectivité langagière selon Orichionni.....	23
5. Cadre méthodologique et disciplinaire.....	29

Chapitre II

Analyse et traitement des données

1. Les préférences linguistiques de chaque catégorie.....	35
2. Les critères définitoires de chaque catégorie.....	51
2.1. Les caractéristiques des pratiques langagières des ruraux selon les citadins.....	51
2.2. Les caractéristiques des pratiques langagières des citadins selon les ruraux.....	54

Chapitre III

Analyse des attitudes et des représentations

1. Les attitudes et les représentations des étudiants citadins vis-à-vis des pratiques langagières des étudiants ruraux.....	58
1.1. Les attitudes et les représentations des citadines à l'égard des langues employées par les ruraux.....	58
1.2. Les attitudes et les représentations des citadins à l'égard des langues pratiquées par les ruraux.....	60
2. Les attitudes et les représentations des étudiants ruraux à l'égard des pratiques langagières des citadins.....	61
2.1. Les attitudes et les représentations que se font les rurales à l'égard des langues employées par les citadins.....	62

2.2 Les attitudes et les représentations des ruraux à l'égard de langues employées par les citoyens.....	64
Conclusion.....	67
Conclusion générale.....	70
Bibliographie	
Questionnaire	
Annexes	